



Sauvegarde42

RAPPORT D'ACTIVITE

Siège social

94, rue Gabriel Péri
42100 Saint-Etienne

Tel. 04 77 32 72 45
Fax. 04 77 32 83 81

2014

www.sauvegarde42.fr

POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS

ALTERNATIVE

26 rue E. Beaune
talaudière

42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 25 30 34

alternative@sauvegarde42.fr

ENTRACTE

56 rue V. Hugo

42700 FIRMINY

Tél. : 04 77 25 30 34

entracte@sauvegarde42.fr

ITINERANCE

26 rue michard

42390 VILLARS

Tél. : 04 77 25 30 34

itinerance@sauvegarde42.fr

L'ESCALE

21 rue de la

42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 25 30 34

lescale@sauvegarde42.fr

Service de Prévention Spécialisée

21, rue de la talaudière 42100 ST-ETIENNE

Tél. : 04 77 59 36 60

Fax : 04 77 59 36

prevention@sauvegarde42.fr

EGARANDE

Hameau d'Egarande, Estivareilles

Tél. : 04 77 59 20 09.

Fax : 04 77 59 20 09.

egarande@sauvegarde42.fr

Sommaire

	Préambule	p. 2 à 3
	L'Escale	p. 4 à 8
	Alternative	p. 9 à 13
	Entr'Acte	p. 14 à 16
	Itinérance	p. 17 à 19
	Egarande	p. 20 à 21
	Service Spécialisée	de Prévention p. 22 à 41

“POLE SPECIFIQUE POUR ADOLESCENTS”

Directeur : Guy SCAGLIONE
Directrice Adjointe : Marie ROMEAS

L'année 2014 marque l'intégration de la Maison d'Egarande dans le Pôle. Ce n'est pas sans heurts ni difficultés que celle-ci s'est réalisée, tant elle survient à un moment particulier d'un choix institutionnel. Cette année marque aussi un certain nombre de changements dans les personnels, soit parce qu'ils ont quitté l'association, soit parce que plusieurs d'entre eux ont souhaité tenter une autre expérience en interne. Ceci n'a pas empêché chaque établissement et service de «mener au mieux» son projet et son activité.

Une des préoccupations de l'année aura aussi été la recherche de nouveaux locaux pour plusieurs structures, telle qu'Itinérance, Entracte, mais aussi des locaux pour des antennes du service de Prévention (Terrenoire, Crêt de Roch/Le Soleil). Ces recherches n'ont pas encore abouti.

Par ailleurs, pour la Prévention, il s'agissait de mettre en place pour la première fois des projets d'équipe conduisant à préciser l'action des éducateurs en fonction du territoire et du public.

Pour terminer, hormis Egarande, cette fin d'année 2014 marquait le début de l'évaluation externe. Ce travail conséquent s'est étalé jusqu'à fin mars 2015. Les équipes ont été parties prenantes et très actives pour mettre en évidence la qualité des prestations proposées aux jeunes qui nous sont ou confiés ou accompagnés.

Concernant l'organisation du Pôle :

Siège PSA :

- Directeur : Guy SCAGLIONE
- Directrice Adjointe : Marie ROMEAS

Secrétaires de Direction :

- o Françoise TOUIL-OUALI, en charge des établissements
- o Sylvie LASSAUGE, en charge du service de Prévention Spécialisée et des ressources humaines d'Egarande

Secrétariat/Accueil :

- o Nathalie REMONGIN : Entr'Acte et Itinérance
- o Nadège ZERROUG : Alternative et L'escale
- o Nadia RIFQI : Service de Prévention Spécialisée et ACCES 42
- o Yasmine IBBARI : secrétariat transversal PSA
- o Myriam PEYRARD : L'Escale et le Pôle Technique Educatif (Auto-Ecole Sociale, chantiers,...)
- o Mégane POURRAT : Egarande

Services généraux :

- o Rabbia KADDOUR : agent de service PSA
- o Frédéric ROCHIER : agent d'entretien PSA

Services et Etablissements :

- Alternative : Nicole ALCOUFFE (Chef de Service Educatif) – 7 ETP éducatifs – Ophélie HUGUET-SERVANTON (0,5 ETP Psychologue)
- L'Escale : Nicole ALCOUFFE (Chef de Service Educatif) – 3 ETP éducatifs - Ophélie HUGUET-SERVANTON (0,2 ETP Psychologue)
- Entracte : Chantal BONHOMME en remplacement de Pierre François TOUZET (Chef de Service Educatif) – 8 ETP éducatifs - 2,3 ETP Surveillants de nuit – Nicolas MALUK-MAUREL (0,4 ETP Psychologue)
- Itinérance : Odile MOMPLOT en remplacement de Mustapha ABDECHAKOUR (Chef de Service Educatif) – 10,3 ETP éducatifs – Jennifer VASSAL (0,3 ETP Psychologue)

- Egarande : Marie GIRARD en remplacement de Corinne BELKESSA (Chef de Service Educatif)
- 7 ETP éducatifs – 0,5 ETP agent de service intérieur – 2, 3 ETP surveillants de nuit.

Service de Prévention Spécialisée : 29 ETP éducatifs répartis en 3 secteurs

- Véronique GIRARD - Secteur GIER – 9 ETP éducatifs
- Michel TIXIER – Secteur SAINTETIENNE– 12 ETP éducatifs
- Mustapha ABDECHAKOUR en remplacement d'Aïda LAUDICINA – Secteur ONDAINE/FOREZ - POLE TECHNIQUE EDUCATIF – 8 ETP éducatifs – 1 moniteur Auto-Ecole.
- Ophélie HUGUET-SERVANTON (0,3 ETP Psychologue) et Ghislaine DIDIER (0,2 ETP Psychologue).

Ce rapport d'activité a été co-écrit :

Pour le Pôle Spécifique pour Adolescents : Marie ROMEAS, Directrice Adjointe

Pour L'Escalier et Alternative : Nicole ALCOUFFE

Pour Entracte : Pierre François TOUZET

Pour Itinérance : Mustapha ABDECHAKOUR

Pour Egarande : Marie GIRARD

Pour le service de Prévention Spécialisée : Véronique GIRARD, Michel TIXIER

Les équipes éducatives de Prévention Spécialisée,

Guy SCAGLIONE
Directeur
Pôle Spécifique pour Adolescents

L'ESCALE

Chef de Service Educatif : Nicole ALCOUFFE

1/ Présentation succincte de l'établissement

L'ESCALE, service d'accueil de jour, a été créée en 2006, en tant que Centre de Ressources et d'Activité (C.R.A).

En moyenne, 33 jeunes (mixtes) par an sont accueillis par une équipe éducative composée de 2 éducatrices spécialisées, 2 éducateurs techniques (pour un total de 3 ETP), complétée par un 0.2 ETP de psychologue (mutualisation du Pôle) et une chef de service qui partage son temps entre Alternative et l'Escale. Un temps de secrétariat complète cette équipe.

Le cadre d'accueil : **L'accueil à l'Escale est ouvert aux jeunes de 14 à 18 ans et éventuellement aux jeunes majeurs. Il peut se faire dans le cadre d'un placement judiciaire** (ordonné par le Juge des Enfants) **ou administratif** (Accueil Provisoire décidé par l'Inspecteur Protection des Personnes avec l'accord des parents) ; il vient alors s'inscrire en complément d'une mesure éducative (AEMO ou AED). Le Secteur Social ou la Prévention Spécialisée peuvent aussi prendre l'initiative de solliciter l'Escale, **dans le cadre d'un CAP** (contrat d'accueil préventif).

Le public concerné : **Il s'agit de jeunes « en panne dans les apprentissages », ce qui signale des difficultés plus larges, d'intégration des codes sociaux et de socialisation, voire des difficultés psychiques.**

Le projet : L'Escale propose des modalités d'accueils destinées à remobiliser les jeunes accueillis afin qu'ils puissent à nouveau se projeter, sortir d'un sentiment d'impuissance qui les a immobilisés pour certains. Si l'enjeu est bien d'envisager à nouveau la possibilité de retour pour les uns vers la scolarité, pour d'autres vers la construction d'un projet, si ce n'est se préparer à l'autonomie, c'est pour tous redevenir acteur de ce qui leur arrive. **Cela passe par la reprise d'un rythme**, la capacité à se montrer assidu, ponctuel, respectueux du cadre proposé, des personnes (pairs et adultes) et règles fixées pour la vie en groupe.

L'Escale permet à chaque jeune d'expérimenter à travers un certain nombre d'ateliers, de vérifier ce qui l'intéresse, ce pour quoi il montre des qualités. Dans un deuxième temps, l'Escale propose au jeune de se mettre en situation professionnelle, par le biais de stages dans différents métiers, afin de se confronter à la réalité du monde professionnel.

La place des parents est importante à l'Escale, puisqu'ils sont systématiquement prévenus en temps réel des retards ou absences de leurs enfants, invités à venir signer un DIPC qui est l'occasion d'échanger avec eux sur l'évolution de leur enfant et leurs attentes vis-à-vis de la prise en charge ; puis systématiquement prévenus en temps réel des retards ou absences de leurs enfants. Toutefois, c'est avec l'adolescent lui-même que nous allons essayer de tisser des liens, de proposer des outils susceptibles de lui permettre de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve.

VIGNETTE CLINIQUE¹ : CLAIRE OU L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE ADOLESCENTE A FLEUR DE PEAU

Claire est arrivée à l'ESCALE en grande détresse, décrite comme une adolescente de 16 ans d'une extrême fragilité, elle était inscrite dans un processus auto agressif et destructeur l'empêchant de se construire une identité d'adulte en devenir. Elle nous est adressée par un service de milieu ouvert qui nous sollicitait pour venir compléter l'étayage déjà en place autour d'elle. Elle était totalement déscolarisée. Nous comprenions que les liens familiaux étaient régis par la position narcissique

¹ Cette vignette (dans sa version abrégée ici) peut donner lieu à échanges avec d'autres équipes, à partir des hypothèses de travail qui ont guidé le travail de terrain

paradoxe illustrée par le célèbre « *vivre ensemble nous tue, nous séparer est mortel* » (G. DECHERF). Claire était prise en charge en pédo psychiatrie sur la modalité d'accueils séquentiels (une semaine par mois) et en hôpital de jour (deux demi-journées par semaine). Le placement à l'Escale se logeait au cœur de cet inextricable dilemme : permettre à Claire de rester au domicile parental, tout en créant des espaces d'ouverture, de respirations en dehors.

Le Juge des enfants prononçait un placement de 3 mois, renouvelable une fois, en validant le Projet Educatif Personnalisé rédigé pour Claire et qui précisait les objectifs suivants :

- *Lui offrir un lieu d'accueil éducatif étayant, bienveillant et valorisant pour qu'elle puisse penser à elle et renouer avec une forme de réalité sociale (repandre un rythme de vie adapté à son âge, éviter l'oisiveté, travailler la régularité et la continuité) et opérer une mise à distance d'avec son quotidien et des manifestations de sa souffrance (sortir du domicile parental) ;*
- *L'accompagner dans les enjeux liés à l'adolescence en termes de séparation, d'individuation, d'autonomisation relationnelle et affective dans le lien parental ;*
- *Participer à des ateliers et des chantiers éducatifs afin de préciser ses centres d'intérêt et envisager son avenir.*

Les venues de Claire à l'Escale venaient donc compléter ces temps de prises en charge soignantes à raison d'un jour sur deux. Ses temps d'accueil à l'Escale restaient maintenus lors de ses hospitalisations et des concertations régulières (1 fois par mois) avaient lieu. L'éducateur d'AEMO constituait notre « fil rouge », notre porte d'entrée dans cette situation, notre interlocuteur privilégié, celui qui était là avant, qui sera là pendant et qui restera après.

Très rapidement, la situation de Claire évolue : Elle est enceinte. Nous l'accompagnons au planning familial afin qu'elle dispose d'un espace personnel d'information et de réflexion quant à la suite qu'elle décidera de donner à cette grossesse. Concernant ce point, nous nous sommes limités à cet accompagnement et avons poursuivi nos PEC selon les objectifs définis initialement. Claire, après avoir longuement hésité, décide finalement, sur le fil du délai légal de recourir à l'IVG, d'interrompre sa grossesse.

Petit à petit, à l'Escale, la relation s'installe, puis la relation de confiance et Claire s'ouvre davantage, s'autorise, questionne, s'alimente, s'identifie. Ce mouvement est certes timide mais bien présent, fragile comme elle, à protéger et à encourager, à soutenir.

Nous étions partis pour 3 mois d'accueil et Claire sera finalement restée 9 mois (placement exceptionnellement renouvelé pour 6 mois).

Concrètement, Claire a bénéficié pendant son accueil à l'Escale de :

24 prises en charges collectives :

17 ateliers éducatifs : vie quotidienne 6 ; bricolage 6 ; randonnée 1 ; activités manuelles 1, jeux de société 1, atelier d'expression 1, sortie VTT 1

24 repas collectifs

3 sorties à la journée (accrobranches, les Iléades, bowling) ;

4 chantiers éducatifs : chantier cuisine 3, espace vert 1 ;

17 temps de prise en charge individuelle :

Accompagnements mairie, BIJ, planning familial, mission locale, recherches de stages, Chambre des Métiers et de l'Artisanat (tests et restitution), CFPPA de Montravail, repas extérieur, visite à domicile, portrait chinois, atelier « on se parle », entretiens éducatifs...

2 stages

Mais également dans le cadre du partenariat inter-institutionnel : 5 hospitalisations séquentielles (soit 5 semaines), 4 concertations au CHU (AEMO, Escale, hôpital de jour, pédopsychiatrie unité pré ado, CMP), 2 audiences Juge des Enfants, 1 DIPC et 2 synthèses à l'Escale, des échanges réguliers avec ses parents.

Il y a des absences, des moments de doute, notamment à la suite de l'IVG, mais progressivement, Claire se montre plus active et plus sûre d'elle. Et, Claire décide de ne pas se rendre à son hospitalisation séquentielle afin de poursuivre stages et recherche d'école. Un projet prend forme : pourquoi pas fleuriste ? Une autre graine semble avoir germé, dans sa tête cette fois-ci. Claire se redresse.

Tous les partenaires s'inquiètent de l'abaissement brutal et massif des soins psychiques pour Claire. Elle tient bon sa position, l'argumente : « *comment je vais faire pour mener à bien mon projet si je suis la moitié de mon temps à l'hôpital ???* ». ça n'est pas faux... ! Claire rassure tout le monde et montre la force qu'elle a acquise, elle tient bon, s'appuie sur ses tuteurs et continue de pousser ! Claire s'inscrit au CFPPA de Montravail et débute un CAP de fleuriste. Sa souffrance ne se manifeste plus, elle se parle. Elle se rend 2 fois par mois au CMP de Saint Chamond et gère seule ses rendez-vous...

A quoi ce mouvement tient - il ? Ces premiers petits pas augurent ils d'un chemin qui s'ouvre devant elle ? Que trouve-t-elle à l'Escale (?), à ce moment particulier (?), dans nos cadres de PEC (?), dans le lien avec nos professionnels (?)... A quelle place nous met-elle ?...

9 mois plus tard, une bascule a pu s'opérer entre le volume de l'étayage soignant, le volume de l'étayage éducatif, et la reprise d'une scolarité. Claire s'est saisie de quelque chose, a pu s'appuyer pleinement sur l'ensemble des dispositifs présents autour d'elle et a pu trouver les moyens d'une subjectivation réussie. Elle quitte l'Escale rescolarisée et portée par son projet professionnel. Elle se projette déjà dans un BP à l'issue de son CAP !

Dans ce type d'accompagnement, où l'écart entre la situation de l'adolescent à son arrivée puis à son départ est si important, l'énigme reste toujours présente : Pourquoi ça a fonctionné ? Comment a-t-elle pu bénéficier aussi pleinement de nos prises en charge éducatives ? Quelle part de responsabilité avons-nous dans son avancée ?

SYNTHESE

A son arrivée, Claire nous avait été décrite comme une jeune fille « *souffrant d'adolescence* ». La réappropriation de son corps devenu pubère ne semblait pouvoir passer que par des passages à l'acte contre celui-ci, puis par une sexualité génitalisée amenant une grossesse. Le recours à l'IVG peut constituer également une réappropriation de son corps propre. En passant par le corps pour tenter d'élaborer quelque chose du conflit intra psychique œdipien, Claire semble avoir fait des tentatives de séparation, de distanciation d'avec des liens familiaux incestuels et destructeurs. L'extériorité créée par le maillage de nos différents dispositifs et sa « mise sous serre » lui a permis de traiter et de dépasser les enjeux œdipiens adolescents, à l'abri, pour murir sereinement dans des liens identificatoires au dehors du familial.

Plusieurs mois après son départ, Claire est venue accompagnée de son père pour déposer des fleurs et nous remercier de notre aide.

En nous quittant, Claire nous indique qu'elle envisage de poursuivre sa deuxième année dans une « meilleure école », située dans le sud, et qu'elle résiderait alors dans un internat...

Pour l'équipe pluridisciplinaire :

Ophélie HUGUET, psychologue à l'Escale

Caroline JEANROCH, éducatrice spécialisée référente de Claire à l'Escale

2/ Analyse de l'activité

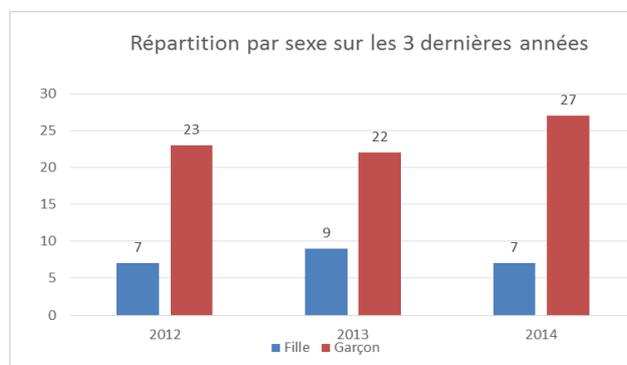
L'activité de l'Escale a été en augmentation régulière les années précédentes avec un tassement en 2013. Dans l'ensemble, le dispositif est beaucoup sollicité, et il peut y avoir des délais d'attente, mais il nous arrive aussi de nous ajuster à une demande spécifique et de répondre instantanément !

Les demandes concernant des jeunes de moins de 14 ans restent exceptionnelles. Quoi qu'il en soit, nous rappelons que l'habilitation de l'Escale prévoit l'accueil à partir de 14 ans. En effet, le constat que nous faisons est que le travail à réaliser avec les plus jeunes est très différent de celui qui peut être mené avec les plus de 16 ans. Aussi, nous veillons à ce que la prise en charge des « 14 / 16 ans » soit adossée à une scolarité (parfois minime dans la réalité) et jalonnée de points de repères offrant un cadre plus ferme. Pour les plus de 16 ans, le travail s'articule davantage autour de la notion d'autonomie à construire à partir d'actions diversifiées relevant de l'insertion sociale et / ou professionnelle, appuyée sur un travail de socialisation et de reprise d'un rythme.

Au-delà des chiffres, le public accueilli à l'Escale apparaît en profond décalage avec les rythmes habituels, qu'ils soient scolaires ou pré professionnels. Beaucoup semblent être dans un état d'abandon, livrés à eux – même, et capables de mettre en œuvre une force d'inertie difficile à entamer.

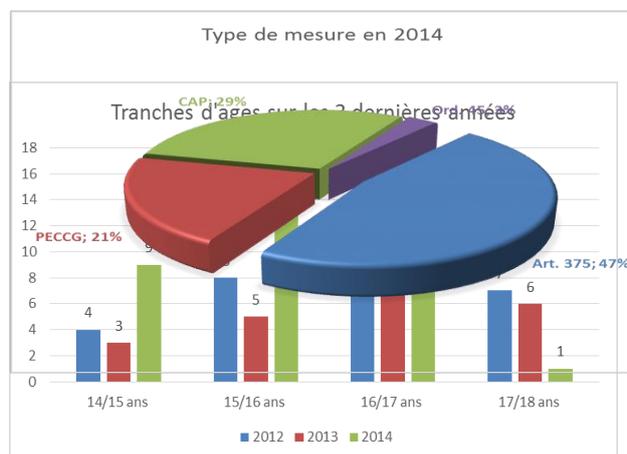
Le projet de travail de l'Escale connaît sa 7^{ème} année de fonctionnement sur les modalités pédagogiques validées fin 2007, ainsi :

- L'accueil en groupe un jour sur deux, l'articulation des ateliers collectifs et individuels, la construction et l'actualisation des projets de manière très régulière
- La recherche systématique d'inscription dans des dispositifs de droit commun, la participation possible à des stages, l'expérimentation de nouvelles situations, l'ouverture à d'autres formes de rencontre, à d'autres adultes invités à témoigner, à les rencontrer
- La confrontation et l'échange régulier avec les professionnels de l'Escale. (psychologue, éducateurs techniques, éducatrices spécialisées, Chef de Service Educatif) aux rôles et places différenciés, constituent autant d'éléments dynamiques pour l'accompagnement de ces adolescents avec qui, être au plus près de leur réalité, est un principe fondamental.



Avant l'arrivée à L'ESCALE, un temps important est celui de la candidature, gage d'un accompagnement efficient, car partagé/accepté par le jeune, rappelons-le : il devra venir seul, un jour sur deux à L'ESCALE, et se montrer acteur dans ce processus. Chaque situation réclame un ajustement et une proposition de prise en charge qui fasse sens pour chacun d'eux dans un rapport au collectif acceptable.

Le projet prévoit une modalité de placement de 3 mois éventuellement renouvelable une fois.



Les garçons restent très largement majoritaires dans le public accueilli à l'Escale, les candidatures de filles restant, beaucoup moins importantes, sans être pour autant marginales. Peut-on faire l'hypothèse qu'elles sont, à cet âge, plus sensibles que les garçons à un décrochage de ce qui se passe dans leur tranche d'âge ?

Sans être significatifs en termes statistiques, les accueils de filles nous donnent le sentiment

de leur permettre, plus souvent que pour les garçons, d'engager une nouvelle dynamique grâce à leur passage à l'Escale. Plusieurs exemples illustrent cette hypothèse (cf vignette clinique).

3/ Éléments forts de l'année écoulée

Comme cela a pu apparaître de manière forte au moment de l'évaluation externe, le projet développé par l'Escale est aujourd'hui clairement identifié pour ce qu'il propose, et apprécié pour sa capacité d'adaptation à chaque situation. Il est porté par une équipe stable dont l'effectif éducatif est de 3 ETP depuis septembre 2013, tandis que les effectifs de jeunes à accueillir passaient de 30 à 33.

- En 2014, la logique PSA s'est incarnée dans le parcours de jeunes qui ont intégré l'Escale, alors qu'ils étaient accueillis à Entracte, Alternative ou Itinérance. Cette logique s'est accentuée au sein de Sauvegarde 42 avec l'accueil de jeunes de Bel Air, Machizaud ou Riocreux, mais aussi d'autres services et établissements.
- L'accueil des jeunes à l'Escale s'appuie sur une procédure qui nous semble préparer, sinon garantir leur venue un jour sur deux dans nos locaux après leur admission. Toutefois, nous estimons que le maillage entre les équipes est le vecteur essentiel pour produire du changement chez les jeunes que nous accueillons. **Or, le passage pour l'AEMO à un décompte diminué de moitié des situations suivies à l'Escale (comme pour tout placement) nous semble particulièrement dommageable pour la prise en charge sur un temps court que nous mettons en œuvre, qui parie sur une mobilisation accrue des différents acteurs qui entourent l'adolescent.**
- Le point fort de l'Escale reste sa capacité à s'adapter et à se mobiliser, à s'ajuster à la situation de chaque jeune, en alliant rigueur du suivi proposé et bienveillance dans les réponses faites aux jeunes.

Les supports éducatifs utilisés au sein de L'ESCALE sont diversifiés, et s'appuient sur le quotidien (en début de semaine, établissement des menus, faire les courses), l'ordinaire (faire la cuisine, partager les repas et les tâches ménagères ; mais aussi, jouer à des jeux de société *etc.*) ; et aussi l'extraordinaire : recevoir un invité ; participer à différentes manifestations (forum des métiers *etc.*), partager avec les éducateurs des moments forts, entre des ateliers dans les locaux de l'Escale, et d'autres, les chantiers éducatifs, à l'extérieur. Ces chantiers éducatifs permettent au jeune de se constituer une petite « bourse projet », ou aux plus jeunes de participer à une activité qu'ils ont choisie et préparée.

4/Projets et perspectives

L'ESCALE, « centre de ressources et d'activités » (C.R.A) semble jouer pleinement son rôle comme en témoigne la vignette clinique ci - après. Cette nomination, porteuse de sens en interne, ne se diffuse cependant que progressivement et la connaissance du dispositif nécessite que soit précisée régulièrement la visée et les modalités de travail sur lesquelles elle repose.

Le développement de L'ESCALE s'appuie sur le dynamisme et les compétences internes, la synergie du Pôle Spécifique pour Adolescents, et voit se développer des liens (déjà existants) avec les autres logiques associatives (Pôle Technique, chantiers éducatifs).

L'accueil de jour à L'ESCALE confirme sa vocation de point d'appui au cœur du dispositif de Protection de l'Enfance et devrait trouver des modalités pour se développer dans les années à venir.

Nicole ALCOUFFE
Chef de Service Educatif

ALTERNATIVE

Chef de Service Educatif : Nicole ALCOUFFE

1/ Présentation succincte de l'établissement

Alternative est un établissement éducatif **qui accueille 18 adolescents (filles et garçons) de 14 à 18 ans et 2 majeurs**, en situation difficile, confiés par les Juges des Enfants (décision judiciaire) ou les Inspecteurs Protection des Personnes (décision administrative prise à la demande ou avec l'accord des parents).

Alternative bénéficie des habilitations conjointes de la DVS et de la PJJ, et peut accueillir des jeunes placés dans le cadre - judiciaire ou administratif - de la Protection de l'Enfance (article 375 et suivants), ou de la délinquance (ordonnance 45).

Alternative propose une prise en charge éducative - 365 jours par an - adossée à des modes d'hébergement diversifiés. Les jeunes accueillis résident principalement dans des familles de parrainage. Certains jeunes expérimentent la vie en foyer de jeune travailleur (FJT), résidence étudiante ou appartement pour se préparer à l'autonomie.

L'équipe éducative, composée de 7 éducateurs (trices) spécialisé(e)s et d'une psychologue (0.5 ETP) a la charge du jeune accueilli et de son parcours. Le projet de chaque jeune, élaboré en référence à la décision de placement, est précisément ajusté à sa problématique, adaptable et régulièrement visité. Il se décline au travers de **prises en charge individuelles** (une à deux par semaine) **alternées avec des temps en petit collectif**, autour de différents supports, et d'actions collectives socialisantes. Pendant le placement, les parents, titulaires de l'autorité parentale, sont partie prenante du projet et régulièrement concertés.

Le projet d'Alternative vise à favoriser l'émergence des facultés personnelles de chacun des jeunes accueillis afin de les conduire à se prendre en charge seuls.

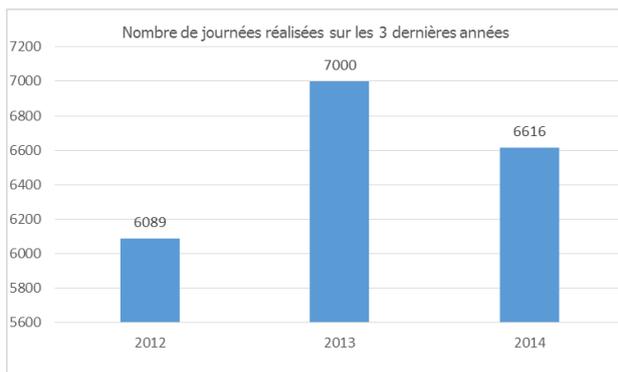
Il s'agit d'aider le jeune à :

- renoncer à ses conduites inadaptées pour les remplacer par d'autres, qui viendront nourrir son projet et lui permettre d'accéder à plus d'autonomie
- progresser vers une autonomie durable, ce qui demande des échanges et des démarches autour de la santé, de la situation administrative, de la scolarité, de l'emploi, du rythme de vie, de la gestion d'un budget, d'un logement, de la relation avec la famille, le voisinage ; les accompagnements éducatifs, les entretiens avec la psychologue permettent ainsi, de travailler en réseau sur la situation personnelle des jeunes.
- construire un projet qui favorisera une meilleure insertion sociale.

Le réseau de Familles de Parrainage, construit au fil du temps, nécessite un travail régulier de l'équipe d'Alternative, car les familles de parrainage, bénévoles, doivent pouvoir s'appuyer sur elle 24h sur 24. Les liens qui se nouent entre les familles de parrainage et les jeunes montrent que ce qui est proposé dépasse largement la fonction résidentielle. Bon nombre des jeunes accueillis, en difficultés au long cours avec les codes sociaux (politesse *etc.*), se montrent durablement respectueux vis-à-vis de la famille de parrainage avec laquelle ils restent en lien au-delà de leur accueil.

2/ Analyse de l'activité

Alternative a accueilli 33 jeunes au cours de l'année 2014 et réalisé **6616 journées**, soit une d'activité située dans la moyenne par rapport aux années précédentes et cohérente avec le ratio d'encadrement disponible en 2014.



Nous soulignons dès 2011 la difficulté d'atteindre les objectifs fixés en matière d'**accueil des jeunes majeurs**. Cette difficulté reste avérée, même si en 2013, les objectifs avaient été atteints, notre capacité d'accueil pour ce public étant passée de 4 à 2 places.

Les adolescents que nous accompagnons constituent un public fragile, que l'approche de la majorité insécurise voire déstabilise fortement. Sept des quinze jeunes qui ont quitté Alternative en 2014 l'ont

fait au moment de leur majorité : 4 d'entre eux auraient pu bénéficier d'un accompagnement jeune majeur et n'ont pas voulu ou pas pu s'en saisir, après avoir décroché un baccalauréat, un CAP, finalisé une 1^{ère} année de CAP, et intégré un SEP. 3 autres sont partis « sans rien », retournant en famille pour 2 d'entre eux ; l'un s'inscrivant dans les publics vulnérables, nous avons alerté le Conseil Général et une prise en charge a pu se mettre en place quelques semaines après sa majorité dans le département de la Gironde où il se rapprochait de sa famille. Deux jeunes ont quitté Alternative après un accompagnement Jeune Majeur : l'une a réussi sa première année de médecine et avait bénéficié d'une longue prise en charge à Alternative, tandis que le second, suivi depuis peu, restait pris dans des problématiques d'addiction importantes.

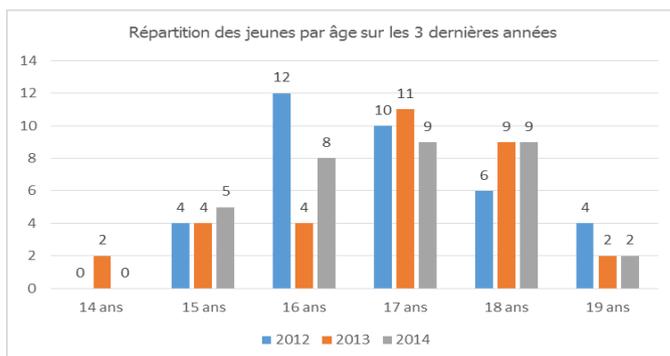
- Durée moyenne de séjour des jeunes présents au 31/12/2014

Elle est de 200 journées pour une moyenne de 19 jeunes accueillis pendant l'année 2014. L'effectif des jeunes accueillis à Alternative s'est renouvelé tout au long de l'année, avec 10 entrées.

- Durée moyenne de séjour des jeunes sortis au 31/12/2014

15 jeunes, dont 9 majeurs ou arrivant à majorité, ont vu leur placement se terminer à Alternative. Leur durée moyenne de séjour est de 575 journées, mais ce chiffre cache des accueils de durée inégale parfois très courte (74 jours de placement) ou au contraire très longue (1759 jours de placement).

- Caractéristiques du public accueilli

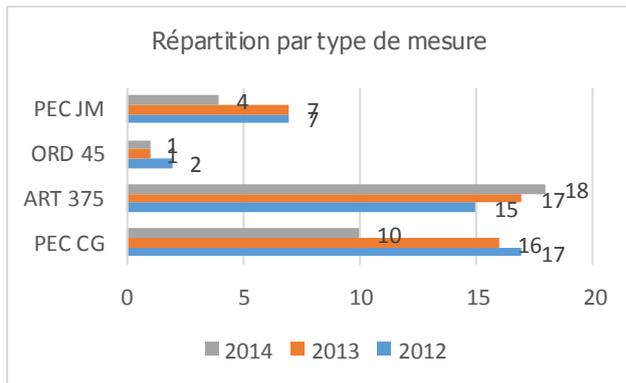


Désormais, les candidatures adressées à Alternative en vue d'un accueil se répartissent de manière équilibrée entre garçons et filles, et les effectifs accueillis ont également été équilibrés tout au long de l'année 2014, ce qui est bénéfique à la dynamique du groupe. Nous accueillons actuellement 9 filles et 10 garçons.

Tous (ou presque) les « profils » de jeunes peuvent être accueillis à Alternative, car

nous constatons que la variété bénéficie au groupe qu'elle dynamise. L'équipe veille à ne pas rassembler une typologie spécifique, mais mixte plutôt les problématiques rencontrées : difficultés sociales, familiales, scolaires, psychiques, jeunes en danger, délinquants, et/ou fortement inscrits dans des processus de marginalisation et d'exclusion. La spécificité de l'accueil proposé nous amène à privilégier les situations pour lesquelles le jeune est suffisamment autonome (il aura à gérer ses déplacements) et apparaît en capacité de vivre dans un cadre familial.

Force est de constater que nous sommes sollicités pour accueillir des jeunes dont les difficultés multiples nécessitent la mise en œuvre d'un partenariat parfois difficile à mobiliser :



- Les services de soin, surchargés, peuvent mettre plusieurs mois à répondre pour recevoir un jeune, puis ne pas persévérer car ces adolescents se montrent rarement assidus, et la mise en place d'un accompagnement par l'équipe d'Alternative ne permet pas pour autant que les rendez-vous soient honorés, le jeune faisant « faux bond » à ses éducateurs également. Ce constat est vrai pour les soins psychiques comme pour d'autres soins et nous

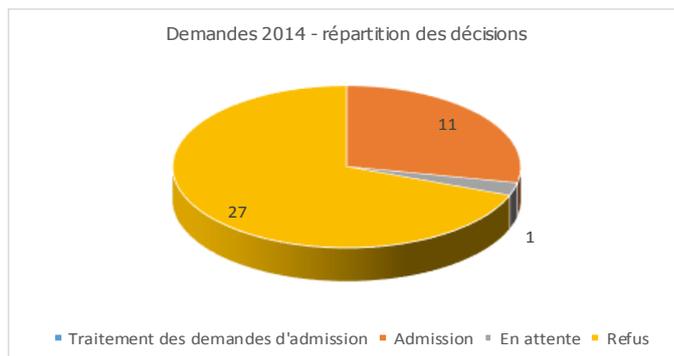
observons qu'il est aujourd'hui quasiment impossible, de consulter un orthophoniste, dont l'intervention pourrait cependant constituer un appui très pertinent avec des adolescents dont les apprentissages primaires ont été fortement perturbés.

- L'ITEP, le collège, renvoient le jeune qui ne s'inscrit pas dans les modalités proposées et n'est pas respectueux de leur cadre : l'adolescent, dès lors, est confronté à la vacuité de journées où peu de contenu contribue à les marginaliser davantage encore.

- Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance a pu nous laisser parfois longuement aux prises avec des situations où un jeune se mettait en danger, sans que l'équipe éducative puisse circonscrire les difficultés, mettant à mal les équipes et conduisant à de l'épuisement.

• Nombre de demandes d'admission

En 2014, Alternative a été sollicitée à 39 reprises. Nous avons enregistré : 11 nouvelles admissions ; 27 refus ; 1 en attente



Les jeunes accueillis à Alternative sont tous originaires de la Loire car notre mode de prise en charge ne permet pas de mobiliser l'équipe éducative sur des lieux géographiques trop éloignés. Notons toutefois que nous accueillons régulièrement des jeunes du Roannais, ce qui nécessite pas mal de déplacements pour rencontrer les familles, le Juge des enfants ou l'Inspecteur Protection des Personnes, les services de soin *etc.*

Constats : plusieurs situations ont donné lieu cette année à des montages spécifiques.

- Ainsi, durablement, et en lien avec le Juge des Enfants et le fil rouge (AEMO et DVS) deux adolescents accueillis à Alternative sont restés hébergés dans leur famille ou chez des tiers. Il s'agissait pour le premier d'une situation pathologique où le jeune était dans l'incapacité de s'éloigner du domicile de ses parents. Bien qu'un lien ait été créé avec l'équipe, dormir ailleurs que chez eux lui était insupportable. Un gros travail a été mené avec l'équipe compétente en pédo psychiatrie ; le travail éducatif s'est poursuivi à partir du domicile familial sur plusieurs mois (de septembre 2014 à janvier 2015), en complément d'un travail mené par la psychologue et l'éducateur référent qui recevaient les parents et le jeune à raison d'une fois toutes les 5 semaines dans les locaux du PSA. Pour le second, c'est à partir d'un accueil amiable, qui a trouvé ses limites, que l'adolescent a finalement réussi à intégrer Alternative où un accueil en FJT a pu se construire rapidement.

- D'autre part, plusieurs adolescents nous ont confrontés à nos limites en termes d'accueil en famille de parrainage : Leurs difficultés étaient telles que le nombre de familles de parrainage susceptibles de les accueillir s'est progressivement restreint. Certains jeunes en effet peuvent poser des actes qui ne permettent pas que nous renouvelions leur accueil dans telle ou telle famille de parrainage (par exemple un jeune qui met en danger de jeunes enfants). D'autres sont dans une telle

demande affective qu'ils en deviennent tyranniques tant vis-à-vis de l'équipe que des familles de parrainage. Il nous incombe alors de « protéger » les familles de parrainage dans leur fonction d'accueil bénévole.

- L'accompagnement des jeunes avec des problématiques psychiatriques importantes se poursuit : le travail conjoint avec le service du Docteur SCHRICK, qui souligne dans le cadre de l'évaluation externe « le bon repérage des jeunes qui ont besoin de soins », le dynamisme « dans les démarches concernant la mise en place des soins, la résistance du dispositif Alternative et de l'équipe face à certaines situations difficiles », est particulièrement riche. Il n'en reste pas moins qu'il est primordial que la proportion de jeunes en très grandes difficultés (qu'on appelait « cas lourds ») reste limitée dans l'effectif global.

La question scolaire ou pré professionnelle reste une question sensible

- Bon nombre des adolescents accueillis à Alternative gardent un rapport difficile à la scolarité et sont loin encore de pouvoir définir ce qui deviendra ensuite, peut – être, un projet professionnel. Dès lors, des parcours chaotiques s'engagent et les partenariats fructueux restent à construire au cas par cas, à la faveur de rencontres où chacun accepte de s'engager, et où, parfois, quelque chose émerge et finit par prendre forme.

- Pour autant, nous notons au début de ce rapport d'activité que quelques réussites spectaculaires émaillent aussi nos prises en charge, qui témoignent de la volonté des adolescents d'aller de l'avant et de se construire un avenir, et sont gratifiantes pour l'équipe qui a soutenu les efforts. Aujourd'hui, nous avons 4 jeunes en apprentissage ou formation qualifiante (vente, maçonnerie, mécanique poids lourds, aide à la personne) ; 3 autres en lycée ; 3 en collège (mais 2 avec une scolarisation très partielle) ; 2 en formation avec de bonnes chances de concrétiser un projet professionnel. Il reste donc une petite moitié de l'effectif (et c'est énorme) dont la situation est très précaire, voire inquiétante en dépit du travail en cours. Sans emploi du temps ou capacité à s'y tenir durablement, les passages à l'acte repérés nous signalent parfois leur dérive ; leur vulnérabilité nous laisse craindre qu'ils ne soient la proie de personnes malveillantes.

Le réseau de familles de parrainage

Il se renouvelle à un rythme régulier : certaines familles de parrainage nous quittent, et s'appuyant sur l'expérience acquise avec Alternative et se professionnalisent. D'autres nous reviennent, soucieuses d'offrir de leur temps à des adolescents alors que les contraintes d'une vie professionnelle sont dépassées. Les familles de parrainage sont « nos murs », et accueillent chez elles les adolescents confiés à Alternative selon des schémas familiaux très variés, offrant davantage qu'un simple hébergement. Les adolescents y sont sensibles, et expriment parfois leur gratitude pour cette place qui leur est faite, à partir de la bonne volonté de bénévoles. Le réseau de familles de parrainage est donc à entretenir, protéger, soutenir pour jouer pleinement son rôle auprès d'eux durablement.

Le Conseil de la Vie Sociale a vu le jour en 2014 et est actuellement dans une phase d'expérimentation. Il s'agit en effet à la fois de répondre aux exigences de la loi de 2002 relative aux droits des usagers, mais surtout d'ouvrir un espace d'échange aux familles et aux adolescents accueillis.

3/ Eléments forts de l'année écoulée

En 2014, l'équipe d'Alternative a été confrontée au drame de perdre brutalement un de ses membres. Cette épreuve douloureuse a laissé l'équipe dans un désarroi certain même si elle s'est sentie entourée et soutenue pour faire face et aller de l'avant. Dans le même temps, une éducatrice était en arrêt maladie long (à compter de mars 2014), tandis qu'une autre, finalisait un CAFERUIS et, dans le même mouvement (en septembre) prenait un poste de chef de service. Pour des raisons tout à fait différentes de l'année 2013, l'équipe a donc fonctionné « à plein » de manière épisodique.

- Pour autant, **le projet d'Alternative**, son évaluation et son évolution sont restés centraux dans les préoccupations de l'équipe, dans la dynamique de ce qui avait été engagé à la faveur du travail mené par l'éducatrice en formation CAFERUIS. Dès lors, repérer les « invariants » de la prise en charge, questionner les outils et en évaluer la pertinence, se les approprier collectivement a soutenu une mobilisation importante et permis d'accueillir les collègues « remplaçants » de manière dynamique.

- **Le travail avec le collectif de jeunes d'Alternative** –qui constitue un pan important du projet, élément de la socialisation des jeunes - s'est trouvé réduit en 2014, tant pour des raisons conjoncturelles (les effectifs de l'encadrement ont rarement été au complet) qu'en lien avec le public accueilli. En effet, il est apparu que l'une des spécificités du projet d'Alternative réside précisément dans la possibilité de travailler dans le cadre d'**un collectif choisi**, à la différence de la plupart des lieux d'accueil où les jeunes subissent le collectif. A Alternative, l'organisation des différents collectifs donne lieu à un travail d'équipe pour veiller à ce que les jeunes rassemblés soient stimulants les uns pour les autres. Il y a bien sûr des surprises, des associations qui se révèlent « porteuses », mais aussi des rapprochements à éviter. Les problématiques des jeunes accueillis ont conduit à plusieurs reprises à retenir dans le cadre du Projet Educatif Personnalisé de prioriser les prises en charge individuelles, et d'évaluer régulièrement la pertinence du collectif dans chacune de ces situations.

En 2014, la collaboration entre Alternative et les services AEMO qui proposent des orientations vers notre structure a profondément évolué du fait que le temps qui peut être consacré en AEMO au suivi d'un jeune placé s'est notablement restreint, et du coup, l'appui au placement, que constituait cette intervention, est fragilisé. Il n'en reste pas moins que nous entretenons en règle générale des rapports privilégiés avec le Pôle Milieu Ouvert.

4/ Projets et perspectives

Continuer à nouer individuel et collectif reste l'enjeu essentiel d'Alternative pour favoriser la socialisation des jeunes accueillis, toutefois, la notion de « collectif choisi » nous paraît à privilégier. Le projet d'Alternative s'inscrit dans les attentes actuelles en matière de Protection de l'Enfance. Chaque situation y donne lieu à un travail de réflexion en lien avec le jeune, sa famille et les partenaires concernés, et les modes de prise en charge sont ajustés au fur et à mesure.

Dissocier le cadre de l'accueil – en famille de parrainage - proposé aux adolescents, des enjeux du placement se révèle très dynamique et ouvre des pistes d'intervention fécondes, mais nécessite un travail conséquent de coordination tant au sein de l'équipe qu'avec l'ensemble des protagonistes qui concourent à la prise en charge.

Nicole ALCOUFFE
Chef de Service Educatif

ENTRACTE

Chef de Service Educatif : Chantal BONHOMME en remplacement de Pierre François TOUZET

1. Présentation succincte de l'établissement

Depuis août 2006, Entr'acte assure l'accueil en urgence², l'hébergement, l'observation, le soutien et l'orientation des mineurs, filles et garçons, accueillis. Les situations des 6 adolescents placés à Entr'acte sont disparates et singulières. Entre 14 ans et la majorité, ils sont tous engagés dans des histoires de vie complexes qui se doublent fréquemment de troubles du comportement ou pour le moins de comportements troublants. Ce sont des adolescents en rupture, aux problématiques diverses, ayant mis en échec d'autres dispositifs, capables de violence et de passage à l'acte. Ces adolescents sont issus de milieux familiaux souvent eux-mêmes dans de multiples difficultés.

Leurs accompagnements soutenus et impliquant réclament une multiplicité d'actions à conduire par l'équipe éducative. Il est donc nécessaire de jongler entre les différentes actions immédiates et directes requises par ces jeunes, les écrits, mais aussi avec les réunions et relais nécessaires en interne ou auprès de nos partenaires.

Il s'agit aussi d'accueillir l'adolescent, de se positionner face aux aléas des humeurs et autres troubles de la compréhension, d'affirmer une posture qui souvent amène l'adolescent (e) dans des comportements et des attitudes de réaction. Pour autant, le partage et la recherche d'implication des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (ménage, repas, entretien du linge,...) sont comme autant de moments privilégiés dans l'accompagnement éducatif.

Deux modalités d'accueil sont à retenir :

L'accueil en urgence : pour des adolescent(e)s vivant dans un contexte de crise, de danger, ou de rupture que le groupe familial ne peut gérer, Entr'acte offre une disponibilité immédiate dans la mesure de places disponibles et s'il n'y a pas d'incompatibilité avec les jeunes déjà présents.

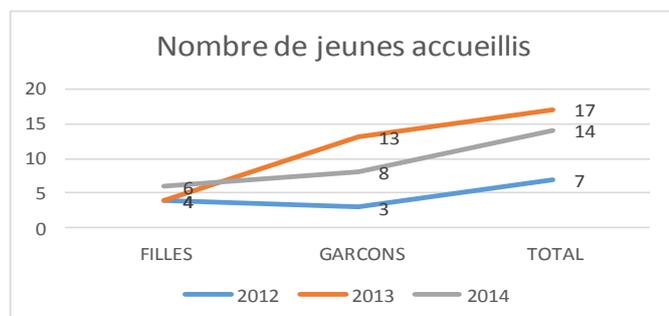
La demande d'un accueil d'urgence émane soit du procureur de la République "représenté" par les services de police et de gendarmerie, et le juge pour enfants. Elle peut également provenir du Conseil Général "représenté" par les inspecteurs et chefs de service éducatifs de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Sur simple appel téléphonique à Entr'acte en direction du chef de service éducatif ou de la direction du Pôle Spécifique pour Adolescents et après accord des instances décisionnaires, le jeune est accueilli 24h/24 et 7j/7, avec une priorité de 8h à 22h tous les jours (présence des membres de l'équipe).

L'accueil préparé : dans ce cas, la demande émane généralement d'un travailleur social pour des jeunes en situation de tension ou de danger dans leur lieu habituel de vie. La procédure reste identique. Pour l'accueil différé, une confirmation écrite de la demande est nécessaire.

2. Analyse de l'activité

L'embolie massive de la structure connue depuis 2012 continue. Entr'acte reste par ailleurs peu sollicité comme si désormais chacun avait conscience qu'on n'y accueille plus suffisamment en urgence.



² « La vocation de l'accueil d'urgence, est celle d'un lieu-sas où on se donne un certain temps pour comprendre la situation de l'adolescent accueilli, évaluer cette situation à travers un bilan global socio-éducatif, psychologique, scolaire et médical, mesurer le potentiel du adolescent, mesurer le lien familial, réussir en lien avec le fil rouge, l'orientation » (Extrait du schéma départemental 2003-2008).

Comme pour l'année 2013, le placement des adolescents relève principalement d'une prise en charge Conseil Général, tout comme l'apparition de la « notion de candidature » fait « sa place » tant l'ASE connaît des difficultés d'orientation pour certains nombres de jeunes qui ne trouve place nulle part. Les placements directs sont toujours une possibilité et nous gardons la volonté de maintenir ce type de prestations à l'attention des autres partenaires et pour d'autres types de situations de jeunes (diversité).

3. Éléments forts de l'année écoulée

Les éléments forts dans une année de travail et de vie d'un lieu d'accueil d'urgence sont pour partis déterminé par l'organisation du travail institutionnel. Celle-ci borde et structure tout au long de l'année l'accompagnement des jeunes mais aussi la vie professionnelle des différents intervenants.

Entracte, par son fonctionnement opérationnel 365 jours/365 réclament une continuité de l'action scandée par la recherche et le travail avec les jeunes sur leur projet. Néanmoins ce travail au long cours a été aussi marqué par :

- L'accueil de stagiaires
- Des réunions trimestrielles avec les surveillants de nuit pour finaliser une « fiche de poste »
- Une fête d'été qui a eu la particularité d'une présence accentuée d'administrateurs, de jeunes accueillis et la présence de 2 anciens.
- Un bilan d'équipe ou le travail de la référence éducative a pu être relancé
- Une rencontre avec Mme MOUREAU et M. SERRES (ASE) pour travailler conjointement la question des phénomènes de violence.
- Une rencontre avec le Dr BERGER avec qui nous avons étroitement travaillé ces dernières années et qui est venu échanger avec l'équipe sur l'accompagnement au quotidien. Les pistes d'analyse et de travail avec les adolescents en grande souffrance psychique ont donné lieu à deux heures d'échanges et de confrontation.

Les éléments forts sont aussi déterminés par les jeunes eux-mêmes, qui par leurs préoccupations, leurs attitudes, comportements, attentes, impulsent et produisent des moments de vie importants dans le déroulement de l'année.

Ainsi nous notons :

- Deux épisodes sévères de gales bien difficiles à endiguer tant les jeunes banalisaient ce problème
- Les interventions des pompiers et service de police suite à des états d'agitations excessifs, mais qui cette année se sont plus tournés sur le voisinage ou la rue (véhicules).
- De nombreux accompagnements aux urgences tant les adolescents exprimaient une souffrance et se montraient « demandeurs » de soins.
- Une meilleure participation au groupe d'expression avec une nouvelle organisation (en soirée et en salle de réunion) offrant ainsi une dimension plus « sérieuse et attentive » de la part de tous.

Enfin, les éléments forts sont aussi issus du projet de l'établissement en lui-même, son interaction avec le contexte associatif, mais aussi plus largement avec celui de la protection de l'enfance. Néanmoins cette dynamique est resté, sinon pénalisé, pour le moins entravé par :

- La difficulté a véritablement positionné le projet d'Entracte au regard des besoins du département pour un public qui est à la croisée de l'éducation spécialisée, de la scolarité adaptée, des services soignants et pénaux.
- La difficulté à trouver un nouveau lieu de vie (déménagement d'ENTRACTE), ce qui contribue à pénaliser l'évolution du projet.

4. Projets et perspectives

Le dernier CPOM précise l'évolution du projet avec une extension de son activité (6 à 10 jeunes) en intégrant la possibilité d'articuler hébergement individuel et collectif. Les recherches d'une maison sont en cours mais pas sans difficultés.

Le changement de Chef de Service Educatif ajouté aux changements des membres de l'équipe, si cela peut s'avérer déstabilisant, permet toutefois de donner une nouvelle dynamique à l'équipe.

Pierre François TOUZET
Chef de Service Educatif

ITINERANCE

Chef de Service Educatif : Odile MOMPLOT en remplacement de Mustapha ABDECHAKOUR

1. Présentation succincte de l'établissement

Le CER « Itinérance », créé en 2002, travaille sur la dimension de la rupture avec le milieu ordinaire, cela dans une perspective éducative. Il s'agit, grâce à cette rupture, de permettre aux jeunes délinquants, relevant de l'ordonnance de 45, exclus des circuits de la socialisation que sont la famille, l'école, l'emploi et la citoyenneté.

Tout au long de leur placement, les jeunes sont impliqués dans des actions avec une logique « d'œuvrer pour les autres sans contrepartie financière » auprès d'associations intervenant dans des domaines caritatifs ou environnementaux. La finalité de ces actions vise le partage des valeurs collectives, le plaisir d'appartenir à un groupe, le « sentiment d'utilité » et in fine, la question de la place de chacun dans la société.

Capacité : 6 jeunes de 14 à 17,5 ans (Mixte).

Lieu d'accueil : Maison de Villars (Loire), 26 rue Michard.

Les objectifs généraux :

L'aide à la compréhension de la décision pénale de placement prise dans le cadre de l'ordonnance de 45 par le magistrat et qui s'impose au jeune sans chercher son adhésion ni celle de ses parents.

Le besoin de contenance : nous avons choisi de conduire les jeunes vers de l'ouverture au monde et des rencontres, ce qui semble ne pas rimer avec l'idée de contenir. L'effet de surprise et l'inattendu ont pour objectif de « déstabiliser » les jeunes à partir de rencontres et d'une confrontation aux autres dans un espace « socialisé ». Nous entraînons les jeunes en dehors de leur territoire ou lieu d'identification qui les ont conduits jusqu'au C.E.R.

C'est donc l'accompagnement éducatif qui par sa permanence devient contenant. Paradoxalement, notre organisation se veut souple avec des supports pédagogiques divers. Les modalités d'affiliation au groupe sont différentes car le groupe est petit (maximum 6 jeunes). Il permet de partager des choses, de créer de la confiance, de l'intime.

L'accueil de jeunes placés par les magistrats se fait par session (deux par an) pour 6 jeunes âgés de 14 à 17ans et ½. Mais sur une année civile c'est potentiellement trois sessions qui se croisent du fait même des dates de démarrage qui se font en N-1.

Le projet d'itinérance se décline en trois phases :

- Une période d'accueil et d'observation et surtout de rupture sur l'extérieur d'une durée de cinq semaines.

L'installation dans la maison à Villars se fait à l'issue de la rupture avec l'enchaînement de deux autres périodes :

- Une période dit d'individualisation du projet du jeune d'une durée de dix semaines
- Une période d'autonomisation d'environ cinq à six semaines.

Modalités de prise en charge :

Itinérance est un internat avec une ouverture de 293 jours par an, sous la forme de 2 sessions. La durée du placement des jeunes est limitée et non renouvelable soit 4 mois et 3 semaines.

2. Analyse de l'activité

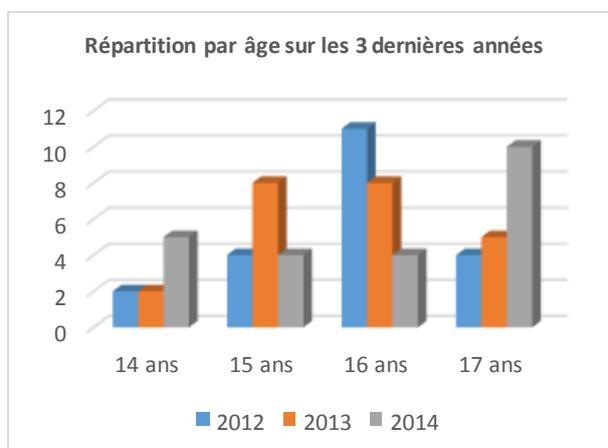
ITINERANCE a réalisé 1147 journées en 2014 pour un taux d'occupation de 72.50%.

- Durée moyenne de séjour des jeunes présents au 31/12/2014
50 journées en moyenne de 23 jeunes.
- Durée de séjour des jeunes sortis au 31/12/2014
143 journées.
- Caractéristiques du public accueilli

Nous avons à nouveau accueilli 23 jeunes différents en 2014, malgré cela le taux d'occupation a été significativement inférieur à celui de l'année 2013. Ceci s'explique par :

- Les problématiques des jeunes placés qui relèvent pour une grande majorité du registre « de la santé mentale », auxquelles s'ajoutent de nombreux phénomènes de violence, des comportements dangereux, des consommations de produits et surtout des fugues,
- Des difficultés liées au travail en partenariat avec l'absence ou un manque de lien avec les professionnels qui nous orientent les jeunes
- La situation géographique de notre lieu d'hébergement à proximité des transports en commun qui favorise les fugues,
- La longue transition de l'ancien projet d'équipe vers un projet plus en conformité avec le cahier des charges des CER et les préconisations issues de l'enquête PJJ en 2013.

Le profil des jeunes accueillis est toujours en conformité avec le caractère multi réitérant des actes donc en conformité avec le cahier des charges des CER. Plusieurs d'entre eux sortaient d'incarcération ou avaient déjà fait l'objet de placement en CER ou en CEF et parfois les deux. Un des jeunes sortait d'une unité de soins psychiatriques.



Nombre de demandes d'admission :

Itinérance a reçu 129 demandes formelles en 2014. 57 demandes émanent de la région Rhône Alpes pour 72 demandes hors région.

3/ Eléments forts de l'année écoulée

La politique de mobilité mis en place par l'association a répondu aux vœux de départ d'un éducateur vers Machizaud. Deux autres éducateurs ont pu bénéficier d'une mise à disposition pour des remplacements longue durée en prévention spécialisée. Les postes ont été pourvus avec l'arrivée des nouveaux professionnels. Entre les arrêts maladie longue durée et les embauches en CDD, l'équipe a compté 6 nouveaux professionnels sur les 10 ETP. Par ailleurs, le financement exceptionnel accordé par la DIRPJJ, permet au CER d'accueillir pendant trois ans, une éducatrice en apprentissage.

La session de printemps a été conforme à nos objectifs pendant toute la période de rupture. Elle s'est pourtant terminée avec 4 jeunes suite à deux mainlevées : un refus de réintégrer le CER et une orientation vers une CEF, suivi d'une incarcération pour la seconde.

Des difficultés sont apparues dès le début de la session 26, du fait de la caractéristique du profil des 8 jeunes placés à Itinérance. Cette session a commencé le 4 septembre 2014, avec seulement 2 jeunes.

Ils ont fugué un jour après leur placement. L'échelonnement des arrivées des jeunes, leurs fugues et les mainlevées ont fait que l'effectif n'a jamais été complet. Nous avons demandé et obtenu six mainlevées de placement. Deux mainlevées par défaut suite à une trop longue absence, les juges des enfants préférant ne pas ordonner de recherche conduite. Deux autres mainlevées ont été ordonnées suite à la révocation de contrôle judiciaire. Deux mainlevées ont fait suite à des agressions physiques de professionnels. L'ensemble des jeunes placés à Itinérance étaient tous dans une logique de consommation de cannabis.

Dès la phase de rupture, les jeunes ont posé des actes qui ont eu des effets négatifs à la vie en collectivité. Trois jeunes de la Drome se connaissaient avant d'intégrer le CER. Deux autres se sont connus dans un placement antérieur. La gestion des problèmes physiques (tendinites, fractures) ont perturbé les activités sportives de la rupture. C'est dans ce contexte qu'une série d'incidents sont survenus (fugues, vols, des agressions sur personnes (particuliers et professionnels)). Certains d'entre eux ont nécessité à plusieurs reprises l'intervention de la gendarmerie nationale. La gravité des actes, nous a obligés d'écourter la phase de rupture et d'annuler notre projet dans le cadre du PUS.

Le CER Itinérance est confronté aux mêmes types de problèmes à toutes les sessions. L'écart entre la liste des jeunes pressentis et celle démarrage de la session est récurrent. Nous sommes à chaque fois dans l'obligation de compléter les effectifs avec des candidatures par défaut et le manque de préparation des jeunes accueillis génère des situations compliquées à gérer, du fait même de la complexité de leurs problématiques.

4/ Projets et perspectives

Entre l'équipe éducative considérablement renouvelée, l'arrivée d'une nouvelle chef de service éducatif, l'agrément du projet de service réactualisé, le projet de déménagement de Villars pour un lieu plus adapté au fonctionnement d'un CER, la finalisation d'un nouveau référentiel de bonnes pratiques, l'année 2015 s'annonce comme une année de changement, comme le passage définitif vers Itinérance 2.

Mustapha ABDECHAKOUR
Chef de Service Educatif

EGARANDE

Chef de Service Educatif : Marie GIRARD en remplacement de Corinne BELKESSA

1. Présentation succincte de l'établissement

La Maison d'Egarande a été construite à la fin de l'année 1870. Le bâtiment a été organisé, dans l'ensemble de ses espaces intérieurs et extérieurs, pour ressembler à une grande maison familiale offrant un environnement familial, stable, contenant et rassurant. La décoration et l'ensemble du mobilier ont été volontairement choisis pour gommer le côté institutionnel de l'accueil en collectivité et créer un cadre de vie chaleureux, douillet et accueillant.

La ligne de transport TIL dessert plusieurs fois par jour Estivareilles jusque St Etienne ; ce qui permet de bénéficier des liens économiques, administratifs et culturels de la cité. Notre mission auprès de l'enfant est inscrite dans un projet individuel élaboré avec les travailleurs sociaux référents, le jeune et sa famille, tenant compte de la spécificité du mineur accueilli. Il vise à garantir une insertion sociale, familiale, scolaire et professionnelle en posant des limites sans exclure.

2. Analyse de l'activité

Hormis la période s'étalant de Juillet à fin décembre 2014, pour laquelle il a été fait le choix de ne pas accueillir d'adolescents suite à l'arrêt de la prise en charge de deux. Toute l'année a donc vu la prise en charge de 8 adolescents garçons de Janvier à Fin Juin et ensuite 6 jeunes jusqu'à la fin de l'année.

3. Caractéristiques du public accueilli

La situation des adolescents accueillis est complexe, tant ils sont marqués par des parcours faits de souffrance et de situations traumatiques. Les carences affectives, les mauvais traitements et les violences subies au sein de leur milieu familial sont massivement présents et perturbent fortement leurs modes de relations qui se manifestent alors sous la forme de ruptures, de violences sur soi ou sur les autres, de délits...dans tous les lieux de leur vie (école, famille, environnement social...). Le public accueilli s'inscrit dans « une approche beaucoup plus large que le travail habituel des MECS ». Il ne s'agit donc pas d'un simple travail socio-éducatif, aussi important qu'il soit, mais d'une approche prenant en compte et s'appuyant sur les réponses souvent centrales données par le secteur de pédopsychiatrie et s'articulant sur un indispensable travail pluri partenarial.

Tous présentent un suivi particulier avec les services de pédopsychiatrie avec pour beaucoup des séquentiels réguliers et des saisonnières d'une durée de trois à quatre semaines, en général tous les trimestres.

Bien que l'objectif de la scolarité reste très présent, généralement les troubles du comportement se développent et les empêchent d'accéder aux apprentissages en milieu ordinaire. Nous sommes très souvent dans des dispositifs spécialisés en ITEP dans le meilleur des cas.

Les relations familiales restent peu nombreuses et à chaque fois organisées y compris dans le cadre de visites médiatisées.

4. Eléments forts de l'année 2014

L'année 2014 aura vu le changement d'une partie de l'équipe suite à de nombreux arrêts maladies, dont la Chef de Service Educatif. Par ailleurs, Egarande a été raccroché au Pôle Spécifique pour Adolescents.

Les vacances d'été ont été l'occasion de plusieurs séjours éducatifs encadrés par l'équipe éducative. Plusieurs adolescents ont aussi bénéficié, certains pour la première fois, de vacances plus individualisées avec des organismes spéciaux.

5. Projets et Perspectives 2015

- La programmation des actions collectives « de type camp » a été établie et prévoit trois séjours éducatifs :

- Un camp à Londres en avril.
- Un camp en Haute Loire cet été.
- Un camp (à définir) aux vacances de la Toussaint.

- Les actions individuelles quant à elles, sont construites à partir du projet éducatif personnalisé de chaque jeune et prennent différentes formes, selon l'âge, les capacités, les points à travailler. Ainsi pour le premier semestre 2015, sont prévus, des temps en famille de parrainage pour un enfant, du bénévolat en centre équestre pour un adolescent, une colonie pour certains, des projets d'activité extra-scolaire, ou encore un temps privilégié avec un éducateur autour d'un support éducatif.

- En début d'année, il a été finalisé la trame du DIPC et nous avons reçu deux familles pour la signature du DIPC de deux jeunes récemment arrivés. Nous devons donc procéder désormais à la signature de tous les DIPC des jeunes accueillis. Le livret d'accueil a été retravaillé avec l'équipe éducative. Les projets éducatifs des jeunes accueillis seront tous mis à jour avant l'été.

- Depuis janvier 2015 et pour une durée de 6 mois, une psychologue clinicienne a été recrutée à 0.20 ETP pour une mission comprenant :

- l'accompagnement de l'équipe dans l'élaboration et la conceptualisation des pratiques ainsi que sur la clinique des situations des enfants et adolescents.
- un partage de temps de vie collective (repas) au sein de la MECS d'Egarande
- des entretiens individuels pour les enfants.

Un bilan de cette mission sera fait avant l'été en vue de demander au financeur la finalisation d'une création de poste.

- Par ailleurs, depuis le mois de mars, l'équipe éducative bénéficie de séances d'APP, avec un intervenant extérieur, à raison de 1h30 par mois.

- Un travail est engagé autour de la posture professionnelle et de la conceptualisation de certaines « spécificités » (pratiques autour des départs ou fins de placement, des fêtes de fin d'année...) grâce à différentes « portes d'entrée » :

- Les écrits professionnels
- Les règles de vie à Egarande
- La réunion maison
- Les départs
- La sphère privée de l'éducateur et la sphère professionnelle

Pour terminer :

- Deux salariés sont actuellement en formation :
 - Formation de surveillant de nuit pour l'un,
 - Formation d'éducateur spécialisé pour l'autre.
- Le cahier des charges pour le déménagement va être établi pour juin 2015. La Maison doit être restituée au plus à son propriétaire, en 2020.

Marie GIRARD
Chef de Service Educatif

SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

Chefs de Service Educatif :
Véronique GIRARD - Secteur GIER
Michel TIXIER – Secteur SAINTETIENNE
Mustapha ABDECHAKOUR en remplacement d’Aïda LAUDICINA – Secteur
ONDAINE/FOREZ - POLE TECHNIQUE EDUCATIF

Le Service de Prévention Spécialisée a pour objet de mener une action éducative auprès de jeunes en voie de marginalisation, en situation de souffrance d'origine sociale, ou déjà en situation de rupture avec les structures institutionnelles classiques.

La prévention spécialisée se distingue d'une prévention naturelle proposée par les mouvements d'éducation populaire (culturel, sportif, etc.). Ce qui la spécialise, c'est donc un mode d'intervention susceptible d'agir sur un individu, un groupe puis sur un quartier. Elle se distingue aussi de l'action éducative en milieu ouvert par l'absence de mandat nominatif et le respect de l'anonymat ce qui créent les conditions d'une offre relationnelle de confiance sur le territoire d'intervention des « éducateurs de rue ». L'action de la prévention spécialisée ne peut se concevoir isolément. Elle doit se combiner aux autres partenaires et s'inscrire dans les dispositifs de la politique de la ville, comme un acteur du développement local.

1. Présentation générale du service

Le service de Prévention Spécialisée, rattaché au Pôle Spécifique pour Adolescents est réparti sur 3 secteurs sur la base de Contrats d'Intervention Territorialisés, conformément à la convention qui lie le service au Conseil Général.

SECTEUR SAINT-ETIENNE : Montreynaud – Quartiers Sud-Est – Crêt de Roch/Le Soleil – Terrenoire-Monthieu

SECTEUR GIER :

Gier Sud : St Chamond – L'Horme – St Paul en Jarez

Gier Nord : La Gd Croix - Lorette – Rive de Gier

SECTEUR ONDAINE/FOREZ : Firminy – Unieux – Andrézieux

POLE TECHNIQUE (rattaché au secteur Ondaine/Forez) : Loire Sud

2. Les modes d'action

- Le travail de rue et la présence sociale sous la forme d'un « Aller vers ».
- L'accueil des publics dans un local : situé à proximité des lieux ciblés par l'intervention, le local permet de recevoir les jeunes et de répondre à leurs demandes, tout en préservant l'aspect confidentiel de la rencontre. Ces deux modes d'actions restent le vecteur principal de la rencontre avec les jeunes.
Néanmoins, la phase d'implantation d'une équipe peut faire varier en fonction de l'environnement social et du contexte de cette implantation. En effet, le réseau, la connaissance par les partenaires (Assistants sociales, Education Nationale, Famille,...) des actions du service facilitent le maillage partenarial et la continuité des accompagnements des jeunes et de leur famille.
- L'accompagnement éducatif et social : les travailleurs sociaux de chaque secteur mettent en œuvre des actions éducatives individuelles et collectives (insertion professionnelle, justice, logement, difficultés familiales, problèmes administratifs, soutien psychologique, etc.), parfois en partenariat, évaluées et réactualisées régulièrement, à chaque fois, en référence au projet de service.
- Le travail en réseau et le développement social local : mailler le partenariat sur un territoire donné est une des habilités professionnelles des éducateurs de terrain. Le souci d'agir en faveur d'un public cible dans son milieu de vie sur un territoire engage de fait une réflexion collective, un engagement partagé entre les acteurs éducatifs et sociaux et les jeunes. Pour soutenir les jeunes et leurs familles il

est nécessaire de trouver le temps et l'espace d'un dialogue ouvert sur les pratiques. Pour tous, il convient de comprendre les enjeux de l'environnement social dans lequel le public évolue. C'est en cela que la dynamique partenariale, est une priorité de la prévention spécialisée Sauvegarde42. Par nos capacités de mettre en lien les publics et les institutions, par le souci de créer des actions en allant au-devant des publics et des partenaires potentiels nous œuvrons à un mieux-être individuels et collectifs sur les secteurs.

3. Analyse de l'activité

L'accompagnement éducatif et social constitue « le faire avec » dominant des éducateurs auprès des jeunes. Ce mouvement effectué avec le jeune vers un ou des objectifs fixés en commun inscrit un engagement dans la durée mais qui passe par 4 étapes :

* la première demande explicite des jeunes est souvent utilitaire. La confiance doit se gagner. Les premières réponses aux demandes, ne suffisent pas en soi, mais elles posent les jalons d'une exploration partagée de la relation d'aide librement consentie.

* Pour beaucoup, les éducateurs sont des facilitateurs de lien entre eux et les institutions et un relais vers les dispositifs de droit commun.

* Pour quelques-uns, l'accompagnement éducatif est terminé mais le soutien ponctuel, comme la bienveillance des éducateurs rassurent.

* Pour certains d'entre eux, nos relations se limitent à des rencontres dans leur espace qu'est la rue.

Ces jeunes nous connaissent et nous interpellent, sans forcément parvenir à se déplacer au local et sans avoir de demandes précises. Pour autant, notre présence régulière et l'écoute que nous leur apportons participe au maintien du lien social. Même si ces liens sont quelquefois fragile, ils pourront conduire, pour certains, et à plus long terme à un accompagnement.

Sans être exhaustif, voici quelques éléments forts et d'analyse par territoire d'implantation

SECTEUR ST-ETIENNE

Le service de prévention spécialisée intervient avec une équipe éducative sur quatre quartiers de la ville de St-Etienne : Montreynaud, Sud-est (Montchovet, La Palle, La Métare, La Marandinière), Crêt de Roc – Le Soleil, Terrenoire-Monthieu. Depuis fin décembre et la définition de la nouvelle géographie prioritaire, l'ensemble de ces territoires entre dans le cadre du nouveau contrat de de ville. Celui-ci sera signé en juin 2015. Pour 2014, un travail autour de l'élaboration et de la définition des besoins de chaque territoire a été réalisé sur l'ensemble de ces quartiers avec les partenaires concernés et la ville de St-Etienne.

UNE ACTION EDUCATIVE DE PROXIMITE :

Une action socio-éducative inscrite dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance sur des territoires avec des configurations très différentes : quartiers proches du centre-ville avec Le Soleil et le Crêt de Roc, quartiers plus excentrés avec Montreynaud et Sud-Est et Terrenoire-Monthieu.

Le travail de rue s'il permet l'écoute des jeunes et de la pratique simple et est d'insécurité et parfois

... **à la boulangerie...**
« Eh toi, à quoi tu sers ? T'as rien à foutre ici ?..... ». Paroles d'un jeune de 30 ans à une éducatrice.

à l'éducateur d'être à vie du quartier n'est pas une source de tension, d'agression verbale.

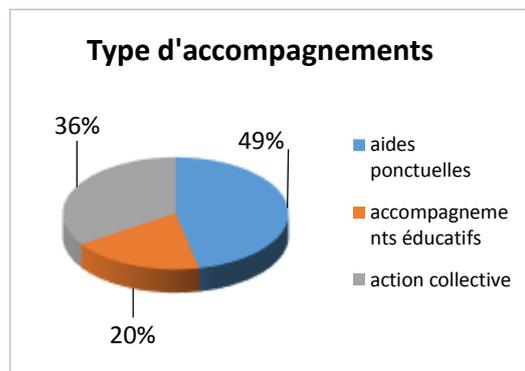
Plus de 2000 jeunes sont connus dont 1150 uniquement sur le secteur de St Etienne. Parmi tous ces jeunes connus dans le service, 1250 jeunes ont rencontré les éducateurs et profiter d'une relation éducative dont 548 sur St Etienne. Globalement 55% ont bénéficié d'une aide ponctuelle et 20% d'actions collectives. Les 25% restant (318 jeunes) ont eu pour leur part un accompagnement éducatif plus soutenu.

**Pour l'ensemble du service :
850 garçons – 400 filles**

En 2014 et plus particulièrement pendant le dernier semestre sur le quartier de Montreynaud, les éducateurs même s'ils sont présents sur le quartier depuis de nombreuses années ont été à plusieurs reprises en difficultés sur certains sous quartiers.

ST-ETIENNE
1150
Jeunes connus
âgés de 12 à 25
ans sur
l'ensemble des
territoires de St-
Etienne

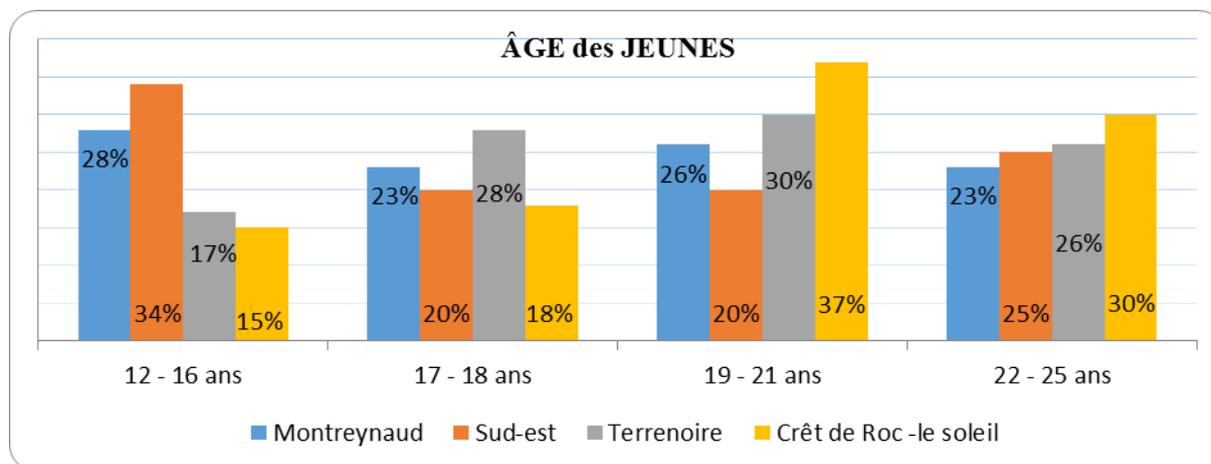
548 jeunes en
accompagnement



Cette année 2014 a été marquée par une baisse des accompagnements principalement sur les quartiers de :

- Montreynaud : l'ambiance du territoire, l'occupation négative de certains sous-secteurs, les difficultés des structures d'animation sont autant d'éléments qui ont été des freins à l'action des éducateurs.
- Terrenoire : déménagement de population (Hauts de Terrenoire- fermeture de bâtiments), des jeunes qui ont grandi et pour lesquels des solutions d'insertion ont pu se concrétiser (environ 28 jeunes), public féminin plus présent...

L'aide ponctuelle représente la grande majorité des accompagnements. Les actions collectives ont été plus nombreuses (17% en 2013).



Montreynaud
Filles : 17%
 -61% ont entre 19 et 25 ans

Garçons : 83%
 -65% sont âgés de 12 à 18 ans dont 61% sont scolarisés au collège

Terrenoire-Monthieu
 Filles : **19%**
 -100% ont entre 18 et 25 ans

 Garçons : **81%**
 -75% sont âgés de 12 à 21 ans

Crêt de Roch - Le Soleil
 Filles : **25%**
 -77% ont entre 19 et 25 ans

 Garçons : **75%**
 -18% sont âgés de 12 à 16 ans soit +10% / 2013

Sud-Est
 Filles : **27%**
 -40% ont entre 12 et 16 ans

 Garçons : **73%**
 -32% sont âgés de 12 à 16 ans

- 73% des accompagnements se situent dans la tranche d'âge de 12 à 21 ans donc dans le champ de la protection de l'enfance. Pour les plus de 21 ans, l'accompagnement est plus ponctuel, de l'ordre du « petit coup de pouce ».

Sur l'ensemble des territoires, les équipes constatent une baisse du nombre d'accompagnement du public féminin et tout particulièrement sur les quartiers de Montreynaud et de Terrenoire. Les filles ne sont plus présentes sur l'espace public, restant dans le logement familial. « Allez vers » ces jeunes filles devient de plus en plus complexes. L'omniprésence des garçons, la pression communautaire sont autant de freins à la rencontre et à la mise en place d'un lien avec ce public. Sur Terrenoire, le départ de plusieurs familles mahoraises des « Hauts de Terrenoire » est un des éléments qui explique cette diminution.

Pour le quartier du Crêt de proximité du centre-ville, les résidents et personnes de d'un instant hébergé par quartier ou sont sans la rue et les dispositifs l'équipe a été confrontée à (dont 8 filles) âgés de 17 à liens familiaux. 21 d'entre vers de l'hébergement d'urgence et 17 ont bénéficié d'un colis alimentaire ou de chantiers éducatifs leur permettant de s'acheter de quoi manger. Aujourd'hui ces jeunes sont toujours en lien avec les éducateurs.

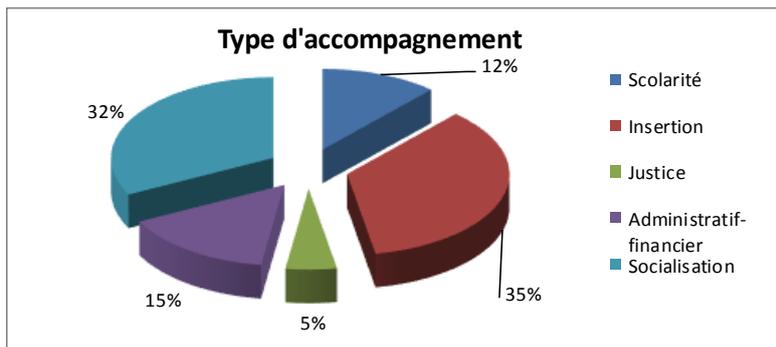
Histoire vécue :
.....-Allo, prévention spécialisée. Ici, inspecteur K., nous avons le jeune M. de 18 ans qui dit vous connaître. Il a été surpris en train de voler des pâtes et de la sauce tomate. Pouvez-vous venir le chercher?.....

Roc et au regard de sa publics sont différents entre passage qui sont le temps une tierce personne du domicile fixe et errant entre d'accueils. Sur l'année 2014, 27 situations de jeunes 23 ans en rupture totale de eux ont été accompagnés

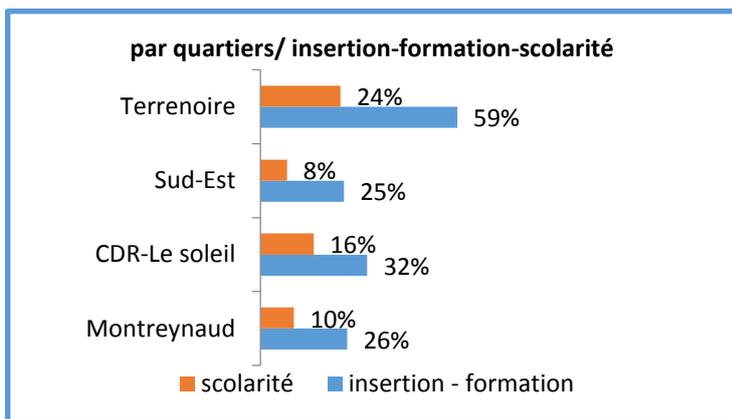
Comme l'an passé, les demandes concernant des problèmes matériels restent importante sur l'ensemble des secteurs et est très prégnante sur des quartiers comme Montreynaud, Crêt de Roc-Le Soleil (15 d'aide financière au Fond d'Aide Jeunes en Difficulté).

Des difficultés plus complexes (problèmes familiaux, souffrance psychologique, dépendance, comportement..) apparaissent au fur et à mesure que la relation de confiance s'établit. La plupart des jeunes faisant l'objet d'un accompagnement éducatif cumulent pour certains, plusieurs problématiques.

Les problématiques rencontrées sont multiples. En voici les principales :

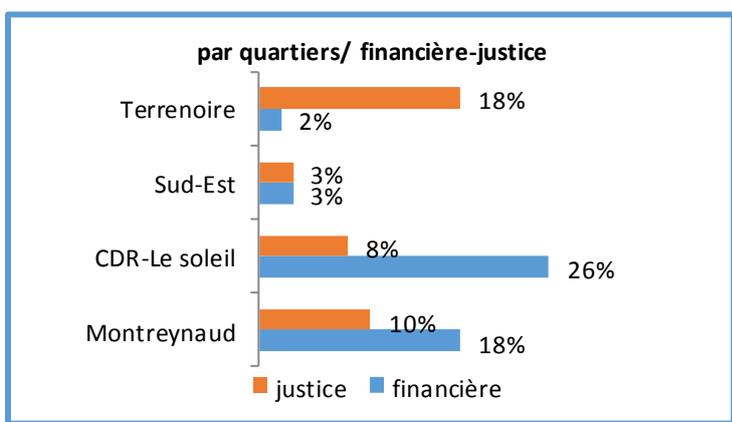


La question de l'insertion professionnelle et scolaire reste très présente dans l'accompagnement



L'écart entre les différents quartiers peut s'expliquer :

- par la présence de structure de proximité: GSE à Montreynaud, CEF à Sud-est.
- par un public plus âgé sur Terrenoire et Crêt de Roc



CDR-Le Soleil : hébergements d'urgence, recherche de fonds pour accéder à de la nourriture de base (FAJD, associations caritatives...)

Montreynaud : demande de chantiers éducatifs pour financement (vêtue, permis...).

Terrenoire : mise en relation avec avocats, accompagnements tribunal...).

La pauvreté tant financière, intellectuelle que sociale repérée chez certains, peut accentuer et développer des problèmes psychologiques et comportementaux majeurs. Ces situations peuvent faire basculer certains dans des logiques de délinquance avec un risque de marginalisation. L'environnement familial est souvent aussi déjà plongé dans une spirale de précarité.

La précarité de certains jeunes stigmatise d'autres problématiques que les équipes abordent dans le cadre des accompagnements éducatifs.

Les équipes éducatives essaient de limiter les effets de l'absence de mobilité en créant des situations d'ouverture sociale, culturelle et ou professionnelle : sorties journées, séjours, accompagnement dans la recherche de stage, d'emploi, (saisonnier, intérimaire, CDI...), chantiers, quartiers propres. Toutes ces actions sont autant de contacts avec l'extérieur.

Avec les plus jeunes, l'action plus attractif et le plus d'un lien. Mais, c'est aussi, travailler les questions de ces jeunes dont les repères inexistants.

Socialisation, « savoir-être », comportement : 79% des jeunes accompagnés ont été concernés.

collective semble être le moyen ludique pour faciliter la création et quelque-soit l'âge, un moyen de socialisation, du savoir-être avec et références sociales sont souvent

EQUIPE SUD-EST

En 2014, l'équipe a poursuivi son ancrage sur le quartier par le biais du travail de rue qui s'organise autour de trois soirées par semaine (lundi, mercredi, jeudi), d'une présence régulière les autres jours en fin d'après-midi dans la rue et dans certains lieux ou structures, (sortie de collège, section boxe du FJEP, Studio 13...). Ces temps, importants pour l'équipe, permettent de rencontrer les jeunes, d'amorcer des accompagnements et de faire perdurer les liens.

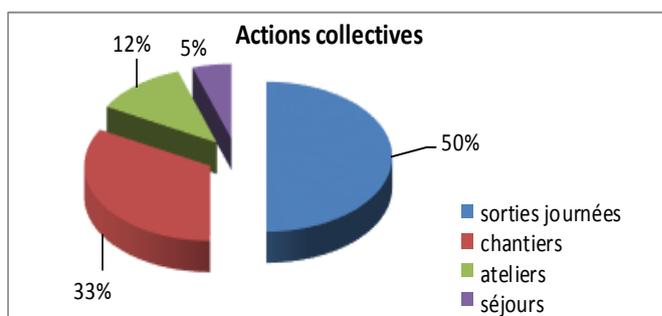
Cette présence régulière conduit aussi l'équipe à avoir une connaissance du quartier et des pratiques sociales de ses habitants. Ainsi, nous continuons à rencontrer beaucoup de jeunes sur notre territoire d'intervention. Cependant nous remarquons que les rencontres sont bien plus imprévisibles et aléatoires. Si auparavant nous savions d'avance qui nous allions rencontrer et en quels lieux, aujourd'hui ce n'est plus vraiment le cas.

Les jeunes sont davantage mobiles. Ceci s'explique par la restructuration du quartier qui a engendré un certain nombre de déménagements au sein des quartiers Sud-Est. Ceux-ci ont eu pour effet de diminuer le sentiment d'appartenance à un sous-quartier. De plus, les jeunes fréquentent davantage le centre-ville et se déplacent sur d'autres espaces proches du quartier. Par exemple, un groupe de jeunes s'est installé à Montplaisir.

Actions collectives :

Sur cette année 2014, **73** actions collectives ont été conduites par l'équipe éducative auprès des jeunes connus âgés majoritairement de 13 à 20 ans. En moyenne, 33% de filles ont participé à ces actions.

Pour 2014, comme les années précédentes, les actions collectives ont été orientées :



- vers les chantiers éducatifs auprès d'un public plus âgés et en majeure partie des garçons. C'est ainsi que se sont développés des chantiers « buffet », d'installation de forum avec Pôle Emploi ainsi qu'un chantier plus important « réaménagement d'un espace public » sur le territoire des jeunes.
- les activités de loisirs (sport, cultures) prennent une part

importante dans le renforcement du lien et de la relation.

Conformément au projet d'équipe et suite à divers constats, l'équipe éducative a renforcé ces actions collectives auprès d'un public plus jeune peu ou pas connu par la Prévention Spécialisée. Plus de 75% des jeunes qui ont participé à une activité « journée » et 90% des treize jeunes ayant participé à un séjour sont âgés de 12 et 15 ans. Ces actions collectives participent à la création d'un lien fort qui peut ainsi s'inscrire dans le temps.

Les jeunes avec qui l'équipe a partagé un temps collectif sollicitent plus facilement les éducateurs en cas de difficultés. Ce lien perdure même en cas de rupture temporaire.

Les points forts de l'année :

- Des actions en direction des filles :

En 2014, les actions collectives de loisirs se sont adressées pour plus d'un tiers à un public féminin. A chaque fois que cela est possible, l'équipe s'adresse à elles en constituant des groupes uniquement féminin ou mixte. La mixité reste difficile à réaliser même si plusieurs actions « égalité masculin-féminin » se sont réalisés par le passé sur le quartier.

- Les chantiers éducatifs :

Comme nous l'avons indiqué dans le précédent rapport, l'équipe éducative a poursuivi le développement des chantiers éducatifs avec de jeunes adultes. Ces jeunes connus pour la plupart depuis longtemps sont sans emploi, souvent sans formation et ne parviennent pas à se projeter dans un parcours d'insertion professionnelle.

Certains chantiers variés ont été réalisés :

- fresque murale sur le mur de la « maison des projets et de l'information » avec l'encadrement d'un graphiste professionnel

- déménagements de matériels de bureaux
- restauration : confection de buffet, services
- installation de forums avec Pôle Emploi
- poursuite de l'aménagement des abords du city stade

En maintenant une certaine régularité, ces chantiers permettent de redonner confiance aux jeunes sur le plan professionnel que personnel mais aussi de les mobiliser et de les maintenir dans une dynamique de recherche de formation ou d'emploi. Un projet global avec l'implication de tous les partenaires favorisant un parcours d'insertion devrait aboutir en 2015.

- Présence sociale dans un jardin partagé :

Sur le quartier, un collectif d'associations et de structures a mis en place un « jardin partagé ». L'idée générale est de favoriser les échanges entre les habitants de tous âges autour d'une pratique commune dans un espace conviviale. Durant le printemps et l'été, les éducateurs ont tenu une permanence hebdomadaire pendant laquelle les jeunes du quartier pouvaient venir jardiner. Ce jardin est dans le prolongement du city stade qui est un lieu bien investi par les jeunes et par l'équipe. Cette proximité a favorisé l'accès des jeunes au jardin et a permis de créer du lien entre eux et des habitants lors de temps, plus festifs : repas partagés avec les légumes du jardin.

- Naissance d'un projet solidarité :

En début d'année, un groupe de filles s'est constitué et a adressé une demande d'organisation d'un séjour. Lors de la préparation de ce projet de séjour, l'idée d'une action de solidarité internationale a peu à peu germé dans leur esprit. Après quelques mois de maturation, le groupe s'est délité : seules deux d'entre elles se montraient réellement motivées... En septembre, des garçons intéressés par le projet se sont joints au groupe. Actuellement, le projet se construit peu à peu autour de certaines étapes de réflexion:

- notion de projet solidaire,
- engagement que ce type d'action nécessite,
- notion de temps que cela implique...

Plusieurs rencontres se sont réalisées parfois autour d'un repas, d'une activité ou d'un projet similaire réalisé par d'autres, pour tenter de faire émerger un cheminement, des idées, des souhaits communs à tous...

- Ateliers réparation vélo :

Le vélo est dans l'ensemble bien utilisé par les jeunes sur le quartier. Pour eux, c'est à la fois un moyen de transport et de déplacement essentiellement sur le quartier mais aussi une activité à part entière. Plusieurs jeunes utilisent des vélos en mauvais état sur le plan de la sécurité ou non entretenus. Partant de ce constat, l'équipe a mis en place des ateliers « réparation vélo » lors des périodes de vacances scolaires. Une dizaine de jeunes ont pu venir avec leur vélo et le réparer. L'achat des pièces nécessaires à la réparation se fait grâce aux chantiers éducatifs.

Perspectives 2015 :

Le travail engagé depuis plusieurs années se poursuit sur les quartiers Sud-est. Pourtant, les transformations du territoire, les évolutions des pratiques des jeunes interrogent nos pratiques et nécessitent un ajustement régulier. La question est bien de réussir à rester au plus près de ces jeunes en difficultés qui semblent pour certains s'éloigner toujours plus du droit commun. La poursuite des accompagnements ainsi que des actions collectives en direction d'un public plus jeunes resteront une part importante de l'action de l'équipe tout en voulant développer des actions plus globales et partenariales :

- Prévention des addictions :

- o mise en place d'une permanence à la Maison des projets : lieu d'écoute et de rencontre avec des professionnels experts de ces questions d'addiction

- Construction d'un parcours d'insertion professionnel avec les partenaires du quartier concernés pour des jeunes repérés et éloigné de l'emploi ou de la formation.

- Reprise et renforcement du lien avec le collège Jean Dasté : la mise en place d'une nouvelle équipe de direction au sein du collège Jean Dasté a contribué à une reprise de contacts et d'envisager plusieurs actions :
 - o reprendre la présentation de nos missions auprès des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}. La journée sera organisée pour début 2015 ;
 - o travail avec le collège la question de l'orientation des élèves les plus en difficultés et ceci le plus tôt possible afin de ne pas être confronté à des situations d'urgence.

EQUIPE MONTREYNAUD

Malheureusement, l'équipe ne peut que faire le constat d'une ambiance générale dégradée. La zone commerciale qui devrait être une place « vivante » reste marquée à ce jour par des locaux toujours vacants même s'il est à noter que l'une des boulangeries a ré-ouvert ses portes en cours d'année. Les travaux concernant la construction de logements neufs sur le secteur de Debussy avancent. Ceux de la place du forum n'ont pas démarré et font l'objet d'une étude. Néanmoins depuis plusieurs mois, « la dalle du Forum » est entourée de barrière de sécurité renvoyant une image glauque et à un sentiment d'abandon. Le quartier reste donc soumis à des changements liés à la rénovation urbaine donnant une image du quartier jamais fini.

A différents endroits du quartier, de nombreux immeubles conservent des appartements vacants. Certains accès sont condamnés par des portes blindées ce qui renforce la tristesse du paysage. Le quartier est toujours classé en zone de sécurité prioritaire mais contrairement à sa mise en place en janvier 2013, la présence policière semble être moins visible. Un groupe de jeunes omniprésents est toujours ancré dans le trafic et la consommation de substances illicites. Il s'est approprié une partie du territoire en se rendant largement visible par les habitants et contribue par leur présence au sentiment d'insécurité. A plusieurs reprises, des professionnels extérieurs au quartier (chauffagiste, entretien espaces verts, entretien des abris-bus) se sont vus empêchés dans leur travail par des injures, des jets de pierres.

Les difficultés du centre social de l'AGEF ces six derniers mois (départ du directeur, nomination d'un chargé de mission, suspension des financements publics) ont contribué à alimenter un climat de suspicion et d'incertitudes chez les adultes et accentué le sentiment d'abandon et de rancœur envers les institutions.

L'équipe constate l'absence de mixité sociale, économique et un renforcement communautaire dans la population qu'elle rencontre. Celle-ci a des difficultés de mobilité. Cela contribue à renforcer un sentiment de ghettoïsation et à empêcher l'ouverture sur l'extérieur. De plus, l'inscription scolaire de certains jeunes au collège implanté sur le quartier, accroît ces difficultés de mobilité et d'ouverture sur l'extérieur.

Force est de constater que sur ce quartier, les jeunes filles sont quasi absentes de l'espace public et qu'il est de plus en plus difficile de les rencontrer.

L'un des temps forts de cette année est, sans aucun doute, le fait d'une ambiance qui a continué à se dégrader sur le dernier semestre. En effet, au cours de l'année, l'équipe de prévention a été prise à partie à plusieurs reprises (invectives, remarques injurieuses et désobligeantes...) par certains jeunes lors de leur présence sur le territoire.

L'équipe éducative a donc dû adapter sa présence sociale sur le territoire tout au long de l'année. De plus, des regards méprisants d'adultes envers les éducatrices, inexistantes auparavant sur ce quartier, viennent souligner l'aspiration de certains à ce qu'il n'y ait pas ou peu de femme qui plus est de type européenne qui occupe l'espace public ou un poste de travail sur le territoire. Ce ressenti a, malheureusement, été largement partagé par certaines partenaires de l'AGEF.

Au regard de cette ambiance, l'équipe a particulièrement développé les interventions collectives pour, notamment partager des moments avec les jeunes loin de ce climat tendu. A travers les projets collectifs, l'équipe constate que les jeunes accordent une place de plus en plus importante à « leurs

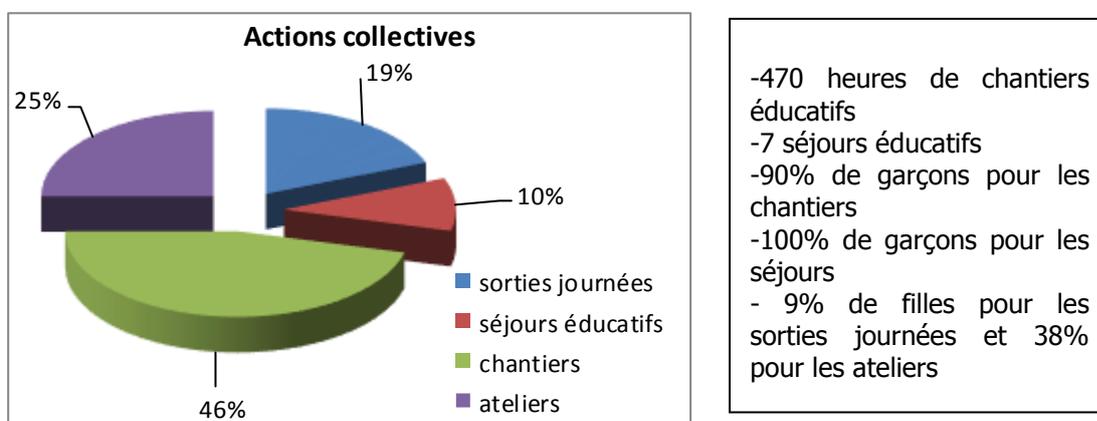
pratiques culturelles ». En effet, dans le quotidien, ceci vient interférer sur le travail éducatif, l'organisation de la vie collective et le vivre ensemble.

L'ensemble de ces éléments viennent encore conforter nos inquiétudes sur la montée d'un communautarisme sur ce quartier et l'impact que cela produit sur les plus jeunes.

Actions collectives :

Sur cette année 2014, **67** actions collectives ont été conduites par l'équipe éducative auprès des jeunes connus et tous particulièrement les plus jeunes. Les projets collectifs avec un nombre de sorties et de séjours plus conséquents cette année (7 séjours) viennent conforter le choix qui a été fait par l'équipe de privilégier le travail collectif avec la tranche d'âge 12/16 ans.

Ces actions collectives sont pour les jeunes sources de confrontation avec un autre cadre que celui du quartier et pour les éducateurs un moyen de renforcer leur relation ainsi que le travail éducatif. Autour de ces actions collectives, le lien avec certaines familles a pu être renforcée et les amenée à solliciter de l'aide pour leur enfant auprès des services sociaux.



Les actions collectives restent principalement les chantiers éducatifs qui sont pour les jeunes un moyen de financer des projets individuels (licences sportives, inscription auto-école) et collectifs (séjours, sorties...). Dans un contexte socio-économique difficile, les demandes de chantiers sont de plus en plus nombreuses. Si la pertinence de cet outil n'est plus à faire, il n'en demeure pas moins une certaine vigilance afin que ces chantiers éducatifs ne soient pas dénaturés et deviennent « un petit boulot » qui participe à la survie de la famille.

Sur le quartier et au sein de leur famille, les jeunes-filles ont une place bien particulière. Si les familles acceptent que leur fille participe à une activité, celle-ci ne peut être que de courte durée et à proximité. Ce constat se confirme au regard des éléments statistiques.

La réalisation d'un projet sur la prévention des addictions à l'échelle du territoire et multi-partenaire piloté par Loireadd et la Mildeca a vu sa concrétisation à travers un projet « musique » (travail d'écriture, enregistrement, production d'un CD) et un groupe mixte de 6 jeunes (3filles et 3 garçons) âgés de 12 à 14 ans.

Perspectives 2015 :

- Poursuivre le travail éducatif mis en place auprès des plus jeunes, sous forme de projets collectifs, pour plusieurs raisons : notamment celle de les ouvrir sur l'extérieur pour leur faire découvrir un autre mode de fonctionnement que celui de leur environnement, travailler avec eux les règles de socialisation, de vivre ensemble, d'incivilités et de citoyenneté ; l'idée étant de pouvoir construire avec eux une relation éducative suffisamment solide pour qu'ils nous sollicitent plus tard en cas de difficultés.

- La consommation de substances illicites chez les jeunes se banalise de plus en plus et de plus en plus tôt. Poursuite également du projet sur les addictions, avec un groupe de jeunes plus âgés autour de la musique.

- Continuer à proposer une offre de relation éducative aux jeunes que nous rencontrerons sur l'espace public, tout en adaptant sans cesse le travail de rue en fonction de l'ambiance existante sur le territoire.

CRÊT DE ROC-LE SOLEIL

La précarité et la paupérisation est en constante augmentation sur ces deux territoires, liés aussi sur certains secteurs à des problématiques d'alcoolisme, de déficience et de consommations importantes visibles par tous. Sur Le Soleil et Le Crêt de Roc, les jeunes « se rendent de plus en plus visible de tous les habitants ». Les regroupements peuvent être importants et rassemblés une vingtaine de jeunes sur certains lieux (en face du collège Jules Vallès, square Dumay... au Soleil)

Crêt de Roc :

Pour le Crêt de Roc, les grands regroupements sont devenus peu à peu inexistants et tendent à se morceler dans les petits coins de rue et sur l'ensemble du territoire. Les fermetures judiciaires de certains cafés (café « place Fourneyron » et café « rue Garnier ») ont eu comme effet de déplacer les populations jeunes. Outre la place qu'ils occupent, c'est bien la question de la place qui leur est faite qui se pose avec acuité dans certains lieux. La place des filles est très différente en fonction des quartiers, soit elles occupent l'espace public au même titre que les garçons (escaliers des marches du Crêt de roc) avec éventuellement des attitudes provocatrices, soit elles en sont absentes.

Globalement, nous notons un attachement fort des habitants à leur quartier. Il existe un réel sentiment d'appartenance lié à l'histoire, aux relations tissées au fil des ans, qui peut expliquer la crainte exprimée de l'arrivée de personnes « étrangères » au quartier (les populations d'origines centre- africaines et de l'Est sont mal accueillies).

Enfin, plusieurs interpellations policières liées à des trafics de drogues importants ont eu pour conséquences des formes de relation avec les jeunes basées sur la suspicion et la méfiance en direction des éducateurs. Les relations ont parfois pu être tendues. Ces éclatements de groupe ainsi que les déplacements ont contribué au développement de l'accueil des jeunes au local sous une forme individuelle ou par petits groupes, tout au long de cette année.

Le Soleil :

Les opérations de renouvellement urbain et les aménagements de quartier se poursuivent sur l'ensemble du territoire. Les travaux liés principalement à la destruction de bâtiments sociaux vieillissant, et à l'installation de nouveaux bâtiments (EPAD, etc...) ont des répercussions, notamment sur les secteurs du Puits Thibaut et de l'espace allant à la gare. Les conséquences de ces transformations urbaines sont multiples : hausse des loyers (charges locatives), départs d'habitants, phénomène de « résidentialisation », commerces en difficultés allant jusqu'à la fermeture pour certains, repères et habitudes des jeunes et des adultes qui changent. A l'inverse, certains sous-quartiers ne bénéficient pas de rénovation et sont vécus comme étant délaissés avec un risque d'enfermement (Puits Thibaud, Les Batignolles).

Sur ce territoire du Soleil, l'attachement au quartier et à « l'esprit village » reste très fort. L'arrivée, l'installation de nouveaux habitants dans des situations très précaires sur différents squats créent des tensions entre les habitants. Déjà à l'œuvre depuis quelques années, la modification des habitudes des jeunes dans leur occupation de l'espace public oblige à une adaptation des pratiques professionnelles de l'équipe éducative : les jeunes sont à la fois très attachés à leur quartier, voire à leur îlot pour les plus grands (plus de 21 ans), les 15/21 ans sont devenus beaucoup plus mobiles. Des regroupements importants de jeunes (jusqu'à 20 jeunes) sont régulièrement constatés principalement devant les bars. Si les garçons sont très présents sur les différents lieux repérés, le public féminin est absent du territoire. La proximité du centre-ville une certaine mobilité de ce public.

Temps forts de l'année :

L'équipe a choisi d'être présente dans les actions collectives des quartiers : fêtes de quartiers, animations organisées par les associations, les fêtes des voisins, les pique niques et goûters sont autant d'occasions d'être en proximité avec les habitants. Ces manifestations ouvertes au plus grand nombre permettent aux équipes de faire partie de la vie des quartiers. Ces temps festifs permettent parfois de rencontrer des habitants habituellement peu présents sur l'espace public. La prévention spécialisée est parfois impliqué dans l'organisation, dans l'animation, ou choisi d'y être présent, disponibles et continuellement à la rencontre. Nous essayons d'apporter un soutien aux habitants ou associations organisatrices, pour nous joindre aux professionnels des maisons de quartier et autres. Les articulations entre accompagnement éducatif individuel et approche éducative collective des jeunes, s'appuient fréquemment sur les activités de loisirs et de chantiers dits « quartier propre ».

-Crêt de Roc :



Cette année a été l'occasion « de valoriser la confiance en soi » avec la présence très remarquable d'un groupe de jeunes filles accompagnées par la prévention spécialisée à la fête de quartier sous la forme d'un défilé de mode en collaboration avec « la rue du développement durable et les Baronnes Perchées ».

-Le Soleil :

- Fresque réalisée en Mai 2014, collège Jules Valles – quartier du Soleil



-6 séances de graph au sein du collège, le samedi matin.

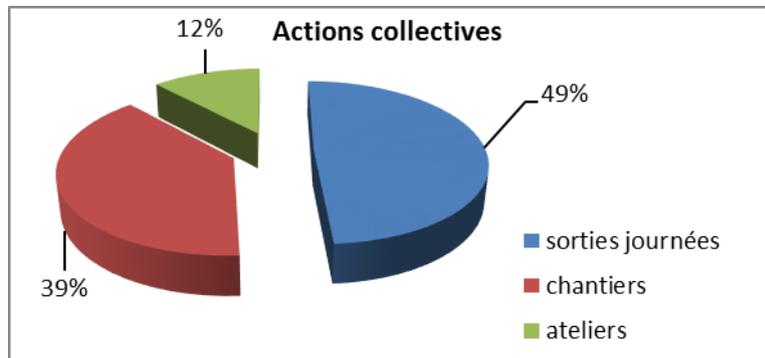
-2 cours en lien avec les professeurs d'arts plastiques : Street-Art

-11 jeunes filles et garçons âgés de 13 à 15 ans

-6 panneaux réalisés qui vont être installés sur le mur du gymnase au Soleil donc visible par tous.

Actions collectives Crêt de Roc-Le Soleil :

Les actions collectives sont des supports nécessaires et incontournables dans l'accompagnement de ces jeunes. Ces temps de vie commune, collective, sont intenses du point de vue éducatif, il y a eu sur la période de vacances scolaire des sorties à la journée qui ont favorisé le « vivre ensemble » et le « faire avec » pour tous les temps forts du quotidien, deux notions essentielles qui sous-tendent la relation éducative tant avec les jeunes qu'avec leurs familles.



-70 actions sur les deux quartiers
-38% de filles sur Crêt de Roc
-des actions conduites conjointement avec la maison de quartier du Soleil
-repas partagé avec des jeunes majeurs au local + débat sur les événements sociaux

Des « chantiers éducatifs » ont été régulièrement proposés à des jeunes. Ce levier éducatif permet bien évidemment de les confronter à une situation de travail (mission à accomplir, travail d'équipe...). Le rythme et le cadre imposés (respecter les horaires, droits et devoirs de chacun, ...) permettent que les freins à l'emploi puissent être identifiés et parlés avec chaque jeune (santé, rythme de vie, formation, comportement...) avec pour objectif : la construction d'un projet.

Perspectives 2015 :

- Poursuivre des actions à l'échelle des territoires avec des jeunes présents sur l'espace publics en lien avec l'amélioration du cadre de vie:
 - o Projet « Fresque » sur le quartier du Soleil (chemin du Bardot) avec le collège et la maison de quartier
 - o Chantiers éducatifs de sur-entretien autour du collège et terrain de sport (300 heures)
- Renforcement des liens avec les maisons de quartier et implication sur les différentes actions d'animation des quartiers (café-broc, fête de quartier, fête du sport...).
- Rapprochement de l'équipe sur Le soleil : permanence...
- Les addictions, les pratiques des jeunes/ réflexion partenariale pour mise en place d'un projet.

TERRENOIRE - MONTHIEU

On assiste à une paupérisation de chaque sous-quartier à l'image de l'ensemble du territoire. Disparition des lieux de vie comme les commerces, bars (vitrines à l'abandon, dégradées), annexe de centre social, fermeture des écoles et des espaces de loisirs. Beaucoup d'immeubles à vendre ou à louer qui ne trouvent pas d'acquéreurs. La cartographie du territoire d'intervention est composée de quatre sous-quartiers d'habitat social et de logements privés. Chaque secteur a des spécificités : rajeunissement, baisse de la densité de la population, primo arrivants... :

Pour la Perrotière :

- Quelques adolescents connus par l'équipe
- Turn-over de la population qui ne permet pas de prise en charge dans la durée
- Nombreuses familles monoparentales (beaucoup de mères isolées) avec des enfants de moins de 12 ans

Pour le centre de Terrenoire :

- Analyse des années passées qui se confirment : nouveaux habitants et familles de Terrenoire relogées
- Présence importante de jeunes collégiens.
- Fermetures de commerces

- Un groupe de jeunes de 25-30 ans, déjà connus de l'équipe, occupe et trouble régulièrement l'espace public. Le nombre de jeunes est fluctuant au gré des départs et des incarcérations,...
- Naissance d'une association « amicale des jeunes » de type café social, autogérée et créée à l'initiative des jeunes adultes du quartier. Ce lieu entraîne une baisse du nombre de jeunes sur l'espace public. La présence sociale dans cet espace est complexe au regard de la fréquentation.

Le lien avec les jeunes 18-25 ans étant établi depuis longtemps, ceux-ci se déplacent encore jusqu'au local pour des demandes particulières.

Pour les hauts de Terrenoire :

- Désertification de la population connue : population vieillissante et départs de la 3^e génération issue de l'immigration maghrébine vers le centre-ville de Saint Etienne et les autres sous quartiers de Terrenoire.
- Une barre d'immeuble murée et une deuxième où les logements ne sont pas réattribués. Projet de démolition toujours en cours
- Disparition du club de foot : abandon du terrain de foot qui reste un espace libre de toute occupation
 - Ancienne école publique qui devient la maison des associations
 - Apparition de constructions de pavillons à la place des espaces verts
 - Maintien des populations de Mayotte et de La Réunion
 - Populations de primo-arrivants de Roumanie vivant très discrètement et peu connues du service

Pour Monthieu :

- Lieu de passage de diverses populations
- Lieu d'intervention principalement aux 3 tours qui a tendance à s'élargir au reste du quartier
- La population souffre des incivilités et de l'occupation par les jeunes de l'espace public et des halls d'immeubles
 - Un bon nombre d'entre eux rencontrent des problèmes de délinquance avérés.
 - Travail avec différentes tranches d'âge

Sur l'ensemble du territoire les problématiques de jeunes connus par le service restent les mêmes que les années précédentes :

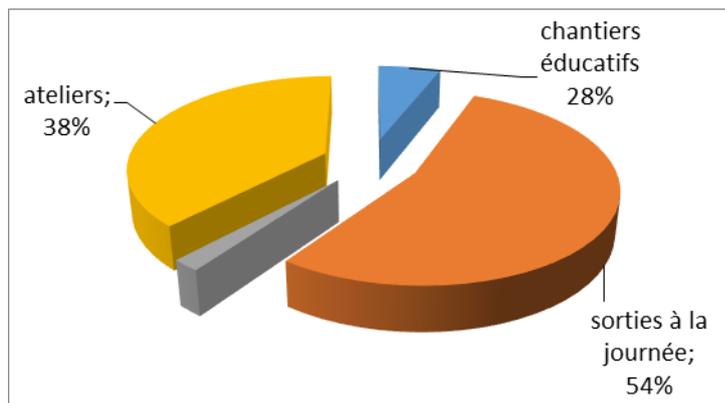
- les 13-16 ans présentent des problèmes de comportement au collège et sur le quartier
- les plus âgés rencontrent principalement des difficultés d'insertion professionnelle et de délinquance

Actions collectives :

Dans le cadre de son projet d'équipe, les éducateurs privilégient l'organisation d'actions collectives :

- pendant les vacances scolaires pour les plus jeunes. Ces temps nous permettent de créer ou de consolider le lien avec ce public qui a du mal à comprendre la finalité de nos missions : l'activité n'est qu'un support pour travailler sur les difficultés.
- Offrir un temps de loisirs aux plus âgés, non concernés par le centre social, permet de maintenir le lien et de légitimer le travail de rue sur certains sous quartier. Ces groupes de plus de 16 ans se composent de majeurs et de mineurs.

Si les accompagnements individuels restent nombreux, 54 actions collectives ont été menées avec de petits groupes au cours de l'année et ont concerné des jeunes connus ou repérés de tout âge et des différents sous-quartiers du territoire. L'ensemble des jeunes adhère sans difficulté à ces propositions d'actions collectives.



-21 sorties à la journée ont été réalisées tout au long de l'année pendant la période des vacances scolaires et ont concernées 33% de filles âgés de 15 à 17 ans
 - 29 ateliers « sport et bien être »: 70% de garçons se sont inscrits dans ce type d'action collective des différents sous quartiers du territoire
 - 1 séjour éducatif avec un public mixte

Ce travail avec des groupes constitués par les éducateurs participe à l'établissement d'un vrai rapport de confiance. Parallèlement, nous constatons que sur les sorties journées les jeunes garçons sont très réceptifs aux activités proposées : VTT, piscine, foot, soccer, bowling et billard... Le sport est un outil pertinent pour renforcer le lien avec ces publics en difficulté et aborder avec eux les questions de comportement, de vivre ensemble et de citoyenneté.

L'équipe développe aussi d'autres actions qui utilisent ce support. Par exemple : Stage Full-social : 4 jours avec quelques jeunes d'autres quartiers stéphanois. 35 jeunes dont 7 filles ont participé à cette activité. L'objectif de ces actions est de : favoriser le lien social, l'échange entre les éducateurs et les jeunes, la socialisation, l'accès aux structures de droit commun, le travail sur le groupe...

Temps forts de l'année

- Addicton

Cette action partenariale a rassemblé 100 collégiens (classe de 5°et 4°) sur une représentation théâtrale «Wiskycoma » suivies d'un débat riche en questions.

- Chalenge Foot quartiers :

Une action en lien avec l'ensemble des services de Prévention Spécialisée de la Loire a rassemblé 10 équipes de 8 joueurs issus des quartiers de St Etienne et de sa couronne pour disputer un tournoi de foot basé sur le fair-play. Ce tournoi s'est réalisé avec le soutien de plusieurs partenaires (STAS, Ville de St Etienne...).

Perspectives 2015 :

L'équipe continue à renforcer son implantation sur le quartier avec les moins de 15 ans par le biais des actions collectives proposées pendant les vacances scolaires. Le rajeunissement de la population va nous conduire à nous préoccuper de mener des actions et nous faire connaître auprès des plus jeunes (12-14 ans) : renforcer nos liens avec le collège, le centre social et pourquoi pas repensé le travail de rue en direction des plus jeunes.

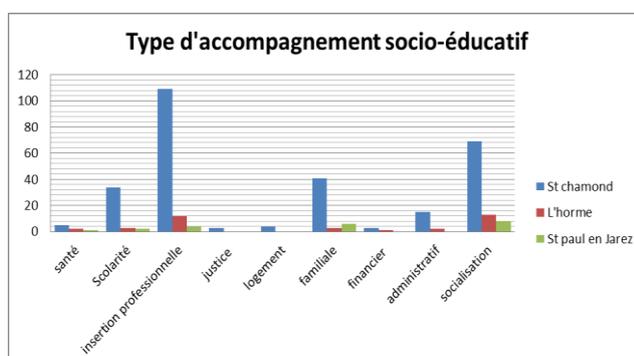
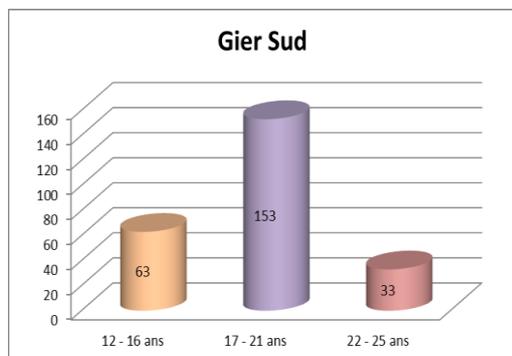
Nous espérons aussi continuer et formaliser notre partenariat avec le centre social de Terrenoire, le collège et la mission locale, sans oublier les divers dispositifs en direction de l'emploi des jeunes et de l'insertion professionnelle. Une action collective en direction des 12-25 ans sera menée sur le thème des addictions en partenariat avec le centre social et l'assistante sociale du collège.

Michel TIXIER
Chef de Service Educatif

Secteur du GIER

Antenne Gier Sud (St Chamond, L'Horme, St Paul en Jarez)

Suite à la réorganisation en 2012 de notre territoire d'intervention, nous constatons qu'une grande partie des jeunes accompagnés sont saint-chamonnais. Les écarts de pourcentages correspondent à la répartition réelle de la population sur les trois communes.



La tranche d'âge la plus rencontrée est celle de 17 à 21 ans, c'est pourquoi nous avons décidé, lors de la rédaction du projet d'équipe, d'axer prioritairement notre travail sur celle-ci. Le public « secondaire » est âgé de 12 à 17 ans. Ces graphiques montrent que nous accompagnons davantage les 17-21 ans sur des questions d'insertion professionnelle et de formation. Les 12-16 ans nous sollicitent naturellement plus sur le versant scolaire (orientation et problèmes comportementaux).

Dans ces conditions, l'outil « chantier éducatif » est un bon moyen de travailler les questions de l'employabilité et de la préprofessionnalisation. Ces chantiers nous permettent d'entrer en contact avec les individus les plus éloignés des structures de « droit commun », ils alimentent la relation éducative dans le cadre d'accompagnements individuels.

Sur la commune de L'Horme nous avons encadré 228H de chantiers éducatifs en lien avec les services de la ville et SOS Petits Boulots. Ceci nous a permis de mobiliser 20 jeunes différents. Sur la commune de Saint Paul en Jarez, nous avons organisé et encadré, avec le centre social Passerelle, 48h de chantiers éducatifs pour lesquels 6 jeunes de la commune se sont engagés.

Cette année, suite à la réorganisation des services municipaux, les chantiers éducatifs ville de Saint-Chamond ont été en forte diminution. Cela a nettement compliqué notre travail de présence sociale et de redynamisation des jeunes les plus oisifs. Dans ce contexte, certains projets individuels (permis B, BAFA ...) et collectifs (séjours, sorties journées ...) ont été difficiles à réaliser.

De nature culturelle et/ou sportive, des sorties/ateliers et séjours collectifs se sont déroulés durant l'année. L'objet étant d'établir des liens avec les jeunes à partir des actions de loisirs pour engager ou faire progresser l'accompagnement éducatif.

22 sorties, 14 ateliers, 2 séjours
--

Les réunions partenariales à l'échelle de chaque commune ont eu des temporalités différentes. Sur les communes de L'Horme et Saint Paul en Jarez, les acteurs se rencontrent tous les deux/trois mois environ. Ceci renforce les modalités de travail et il se construit des partenariats cohérents à partir des situations individuelles ou des actions collectives. Ces temps offrent les conditions favorables à une meilleure connaissance de chacun et sont donc facilitateur et accélérateur aux coopérations sur du long terme. Sur Saint Chamond les réunions (CLP) ont été considérablement réduites entre les acteurs, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire dans l'approche des territoires. Pour pallier ce manque, des temps d'échanges sont tout de même organisés entre travailleurs sociaux.

Eléments forts de l'année écoulée

Au mois de mars, nous avons participé à la réalisation de « fresques » sur le quartier de Saint Julien-en-Jarez à Saint-Chamond. Ce projet, porté par le Centre Social dans le cadre d'une GUSP et concernant la réhabilitation du quartier, s'est déroulé en partenariat entre l'association Arte Diem, le Centre Social de Saint Julien et la Prévention Spécialisée Sauvegarde 42. Il nous a permis de remobiliser 15 jeunes habitants et de les valoriser en participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Certains ont pu réinvestir leurs projets individuels.

Dans le cadre des Commissions Jeunesse de la ville de L'Horme nous avons participé à l'émergence de deux constats :

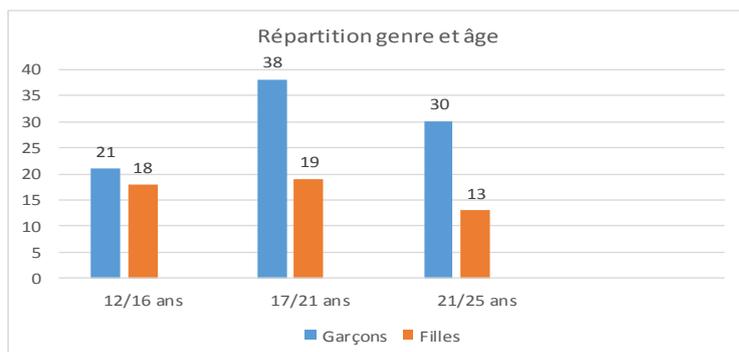
- Manque de mixité des genres au sein de l'Espace Animation Jeunesse de la commune. Cette structure était essentiellement investie par des garçons. Avec notre soutien et celui de la STAS, des activités intéressant les jeunes filles ont été mises en place. Nous avons participé à l'encadrement de certaines et avons diffusé l'information dans le cadre du travail de rue et de notre réseau de jeunes. Cette dynamique a abouti à un investissement important de la part de filles y compris dans la participation à des séjours loisirs.
- Pas de structure d'animation adaptée aux 11-14 ans : la ville a mis en place une Commission de réflexion pour la création d'un nouvel accueil. L'équipe de Prévention Spécialisée a décidé de participer aux premières rencontres dans le but d'élaborer un diagnostic partagé. Nous avons ensuite laissé le Service Jeunesse mettre en œuvre le projet pédagogique d'une nouvelle structure (« La Passerelle ») répondant à ce manque.

Perspectives 2015

En lien avec notre projet d'équipe, nous souhaitons réfléchir à la création d'un outil de travail facilitant nos contacts avec le monde de l'entreprise. Cette constitution d'un réseau concernant les questions préprofessionnelles reste à réfléchir et à élaborer.

Au vue de la similarité du public, des contacts ont été pris avec la classe de SEGPA de Saint-Chamond pour, qu'en 2015, des rapprochements s'effectuent entre nos deux structures sous une forme qui reste à définir : présentation de la Prévention Spécialisée, éventuelle participation à la « journée d'intégration » de Septembre etc...

Antenne Gier Nord (Rive de Gier, Lorette, La Gd Croix)



Durant l'année 2014, 139 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement éducatif.

Nous constatons encore cette année une stabilité concernant les genres, à savoir 89 garçons et 50 filles et le même équilibre concernant la répartition des âges.

A partir des jeunes accompagnés :
37% insertion professionnelle
31% scolaire
24% santé
8% justice

Pour 85% des situations rencontrées une problématique familiale est prégnante. Nous constatons durant l'année 2014, une lente mais une certaine dégradation des conditions de vie des jeunes et de leurs familles.

Les jeunes sont confrontés à des problématiques plurielles, facteurs de leur fragilité et révélateur des difficultés à se mobiliser. L'environnement des jeunes est très instable, tant dans leurs relations entre pairs, relations familiales, leur rapport au travail et à la scolarité.

Partenariat

Le partenariat clé de voute de l'action de la prévention spécialisée est toujours aussi efficient et organisé sur le secteur : rencontre partenariale régulière avec les acteurs sociaux du département, de l'éducation nationale, des associations locales, mais également de la PJJ. Toutefois, nous notons que les difficultés de plusieurs structures telles que les centres sociaux (secteur jeune plus particulièrement) impactent gravement notre pratique et l'équilibre social d'un territoire. A l'échelle d'un territoire, la présence de l'éducation populaire, renforce l'action de la Prévention spécialisée en construisant des volontés collectives le travail est plus efficient.

Actions collectives

L'équipe à conduit 19 chantiers éducatifs auprès du bailleur 3F sur le quartier du Grand Pont et également sur St Etienne :

- 23 ateliers ont été réalisés, majoritairement dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité avec le centre social H. Matisse.
- 15 sorties culturelles et/sportives ont permis de travailler les dynamiques collectives, par le biais du loisir, porteuses d'une mobilité individuelle.
- 1 séjour intergénérationnel en partenariat avec le service social de secteur a été réalisé.

Nous ressentons que les dotations financières en direction de l'action sociale et la jeunesse se réduisent et que les restructurations des services (déménagement du CMP mais également des services de Police ...) impactent considérablement la population et plus particulièrement les jeunes. L'institution scolaire rencontre des difficultés pour construire des parcours d'orientation avec les jeunes les plus en difficultés n'offrant parfois que la solution de l'exclusion..

Perspectives 2015

- Maintenir un partenariat de qualité
- Mise en place de nouvelles actions : création d'un clip vidéo
- Projet avec le bailleur 3F (rénovation d'appartement)
- Reconduction du séjour parents/adolescents à Aix les Bains
- Favoriser les actions de solidarité

Véronique GIRARD
Chef de Service Educatif

Secteur ONDAINE/FOREZ/POLE TECHNIQUE EDUCATIF

Antenne Ondaine (Firminy, Unieux)

Le départ de deux des trois éducatrices a obligé à une réorganisation du travail et de l'intervention sur Firminy et Unieux.

L'équipe a néanmoins réalisée différents chantiers et a maintenu un lien avec les publics cibles des secteurs. Mise en place de réunions avec la Direction de la vie sociale et les Assistantes sociales scolaires, afin de réinstaller un travail partenariale qui a du mal à s'articuler. L'équipe a géré, des tensions partenariales implicites. Il semble que cela soit lié au nombreux mouvement et mutations dans l'équipe.

Actions collectives

- La mise en place du projet « **Action vers la Mobilité et le Préapprentissage du Code de la route** »(Pierre) en septembre avec la « maison pour tous » et un travail partenarial avec la « Source Numérique », pour réaliser un logiciel didactique et pédagogique sur le code de la route. Il s'avère que le logiciel n'a pu être créé, car il y a trop de contrainte technique et administrative. L'activité a été interrompue suite à un vol du matériel pédagogique en octobre.
- Mise en place d'une activité « **Remise en forme** » tous les mardi soir avec des jeunes filles de Layât.

Perspectives 2015

- L'accent a été mis sur la finalisation des chantiers pour la mairie de Firminy.
- Pérennisation de l'équipe éducative

Antenne Forez (Andrézieux)

Andrézieux Bouthéon est un territoire dynamique en raison de la présence d'un véritable bassin industriel. Pour autant, l'accès au premier emploi reste difficile pour certains jeunes sans expériences professionnelles, sans qualifications et/ou sans permis de conduire. Dans ce contexte, le quartier de La Chapelle, qui occupe la plupart des accompagnements éducatifs de l'équipe de prévention spécialisée, a été retenu sur la liste des quartiers à géographie prioritaire au vu du nouveau critère unique de ressources des habitants.

La Chapelle est un quartier globalement ouvert par la présence d'installations et d'équipements qui relie le quartier à l'extérieur (collège, lycée, Stas, clubs sportifs, etc.). C'est un quartier vivant avec des moments forts : Carnaval, marché hebdomadaire, fête du jeu, fête de la musique, soirées solidaire, etc. Parallèlement à ces constats plutôt positifs, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un lieu où à priori, tout se sait très vite et dans lequel le regard des habitants est constant : «bienveillance comme surveillance».

Face à des difficultés d'employabilité et d'orientations scolaires parfois subies, une partie des jeunes accompagnés par l'équipe éducative, cherche sa place dans la société et fini par douter d'elle-même. Parallèlement à ces problématiques d'insertion sociale et professionnelle, une proportion de jeunes s'isole et se replie. L'équipe a mis en place pour eux des actions spécifiques et collectives: repas partagés, soirées débat, soirées coupe du monde, etc... Si l'accompagnement sur des questions relatives à la santé des jeunes, ne se fait pas essentiellement en lien direct avec les services médicaux (CMP, Urgences, etc.), l'équipe est davantage sollicitée sur des demandes d'ouverture de droits sociaux, à des démarches liées à la Maison Loire Autonomie, etc.

Sur les **61** accompagnements réalisés par l'équipe, près de la moitié concerne des accompagnements ponctuels, tandis que **30%** fait l'objet d'une prise en charge éducative soutenue. 20% des suivis sont axés sur les actions collectives : chantiers, séjours, sorties, soirées débat, etc. S'agissant du contenu des accompagnements, l'insertion professionnelle et la scolarité sont les domaines d'intervention où l'équipe est la plus sollicitée par les jeunes. En effet, **45 accompagnements** concernent principalement ces deux domaines. Près des deux tiers des jeunes accompagnés sont des hommes contre un tiers de femmes.

Actions collectives :

- L'équipe a réalisé 15 sorties journées, 3 soirées débats (dont une participation aux « rencontres impromptues » à l'IREIS), un séjour éducatif et 13 chantiers éducatifs. En ce qui concerne les chantiers, 8 étaient des chantiers collectifs et ont concernés 25 jeunes.
- L'équipe a encadré 5 demi-journées ACCES 42 : 4 ½ journée de nettoyage sur Montreynaud et une ½ journée buffet Sauvegarde) avec 18 jeunes.
- 4 chantiers individuels : 3 chantiers avec les services techniques et 1 au château de bouthéon (mairie, partenaires).
- A travers le projet de «découverte de l'insolite», l'équipe éducative a réalisé avec un groupe de six jeunes, âgés de 16 ans à 23 ans, en contrepartie (cela reste une des composante essentiel de ce projet) d'une 1/2 journée aux Illéades (centre de soin par le biais de l'eau), un camp de deux jours

de découverte de la ville de Marseille et plus particulièrement son musée des civilisations. L'intérêt suscité par cette action qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, nous laisse entrevoir la poursuite de ces projets avec d'autres thématiques.

Un des éléments forts de l'année écoulée reste la rixe qui a eu lieu entre des jeunes de La Chapelle et des jeunes de Montreynaud. Si ce conflit a concerné une cinquantaine de jeunes au total, il n'y a eu ni dépôt de plainte des victimes, ni poursuites pénales. Cela reste une préoccupation pour l'équipe que de constater l'absence de Loi dans ce type d'événements, notamment dans les questions du rapport à la Loi, le sentiment d'impunité et surtout les recours à la violence comme seule réponse, etc.

Perspectives sur 2015

- Diversifier les formes de chantiers collectifs et individuels (précision) présents sur le territoire (type de chantier, modalités, etc.).
- Mettre en œuvre notre projet de jardins ouvriers à destination d'un public dans un besoin spécifique de lien social.
- Poursuivre et étayer les «soirées débats» afin de permettre à des jeunes de construire et de confronter leurs idées.
- Conserver une présence au soutien scolaire qui reste un lieu d'accroche relationnelle avec un public pré adolescent et adolescent (12-16 ans).
- Consolider les partenariats dans tous les secteurs concernant les publics jeunes ciblés par nos missions, afin d'affiner nos complémentarités aux travers de nos compétences respectives.

Le Pôle Technique Educatif (Montreynaud)

- Le Pôle Technique éducatif (PTE) s'appuie la réparation de véhicules et l'apprentissage de la conduite pour soutenir les parcours de mobilité, et d'autonomie des jeunes majoritairement âgés de 15 à 25 ans. Par son implantation au cœur du quartier de Montreynaud, les éducateurs assurent une présence sociale qui agit sur le lien social et les solidarités.

Espace technique

Sur plus de **200 journées d'ouverture, près de 500 actes de réparation ou de conseils** ont été réalisées en faveur d'environ **250 jeunes et/ou familles** essentiellement du secteur de Montreynaud.

30 jeunes ont bénéficié d'un accueil sous forme de soutien éducatif, chantier, stage de découverte.

- Deux éducateurs techniques accueillent des jeunes et des habitants. Ils s'appuient sur leur technicité pour entrer en relation et assister le jeune dans la réparation de son véhicule. Lorsque le jeune formule une demande de soutien pour une réparation, les éducateurs l'invitent à prendre une part active dans celle-ci. Les échanges, la coproduction de la réparation le place comme l'acteur de cette remise en route. Graduellement une relation de confiance s'instaure et des liens se tissent.

C'est un outil éducatif permettant de créer la relation éducative avec les jeunes pour lesquels nous sommes mandatés ainsi qu'avec les familles. C'est donc un outil de lien social intergénérationnel non négligeable au regard de nos missions.

Trois entrées caractérisent notre outil :

- Activité (dite de prévention) qui consiste à accueillir durant le temps d'ouverture les jeunes désireux de remettre en état leur véhicule ou celui de la famille. Ces opérations se limitent à l'entretien de base et en lien avec le contrôle technique et plus généralement avec la sécurité routière et le respect environnemental.

Cette activité qui est la plus importante favorise la rencontre avec les éducateurs et nous permet d'aborder des situations d'ordre professionnel et personnel d'y répondre dans la mesure du possible ou d'orienter auprès des différents partenaires.

- L'espace technique propose aussi des stages « découverte métier » par convention avec l'éducation nationale, les missions locales ou organismes de formation.

- L'espace technique propose également des stages en mécanique automobile pour des jeunes placés en foyer ou établissement désireux de découvrir le métier.

Le public accueilli se situe dans la tranche d'âge allant de 10 ans à 25 ans à cette tranche, qui reste la plus importante, s'ajoutent les parents d'où le travail de la question du lien social. Cette année le contexte économique et social a accentué le phénomène de précarité chez les plus jeunes et même chez les parents et cela a influé sur les opérations techniques qui nécessitent une part importante des revenus des familles. Nous nous sommes aperçu que les familles monoparentales étaient plus nombreuses et rencontraient de grosses difficultés quant à l'entretien des véhicules.

Auto-école Sociale

200 élèves de 18 à 55 ans ont fréquenté l'AES depuis 4 ans.

40% réussissent du premier coup le code et **60%** à la deuxième présentation

35% réussissent à leur premier passage du permis et **33%** réussissent à leur deuxième passage.

Mustapha ABDECHAKOUR
Chef de Service Educatif